

Rapport annuel incluant les états financiers audités au 31 décembre 2022

Clartan

Sicav à compartiments multiples de droit luxembourgeois

R.C.S. Luxembourg B 189673

Société de Gestion : Clartan Associés 11, avenue Myron Herrick - 75008 Paris Rapport annuel incluant les états financiers audités au 31 décembre 2022

CLARTAN

SICAV à compartiments multiples de droit luxembourgeois

R.C.S. Luxembourg B189673



Sommaire

Organisation	2
Informations additionnelles pour les investisseurs en Suisse	5
Rapport d'activité	6
Rapport d'audit	13
Etat globalisé du patrimoine	
Etat globalisé des opérations et des autres variations de l'actif net	
CLARTAN - VALEURS	
Etat du patrimoine	
Etat des opérations et des autres variations de l'actif net	
Statistiques	20
Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets	
Répartition économique et géographique du portefeuille-titres	23
CLARTAN - EUROPE	24
Etat du patrimoine	
Etat des opérations et des autres variations de l'actif net	
Statistiques	
Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets	
CLARTAN - EVOLUTION	
Etat du patrimoine	
Etat des opérations et des autres variations de l'actif net	
Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets	
Répartition économique et géographique du portefeuille-titres	
CLARTAN - PATRIMOINE	
Etat du patrimoine	
Etat des opérations et des autres variations de l'actif net	
Statistiques	
Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets	
Répartition économique et géographique du portefeuille-titres	41
CLARTAN - ETHOS ESG EUROPE SMALL & MID CAP	42
Etat du patrimoine	
Etat des opérations et des autres variations de l'actif net	
Statistiques Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets	44
Répartition économique et géographique du portefeuille-titres	
CLARTAN - MULTIMANAGERS BALANCED	
Etat du patrimoine Etat des opérations et des autres variations de l'actif net	
Statistiques	
Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets	
Répartition économique et géographique du portefeuille-titres	
Notes aux états financiers	
Informations supplémentaires (non-auditées)	60

Organisation

Siège social 14, Boulevard Royal L-2449 LUXEMBOURG

Conseil d'Administration de la SICAV

Président Guillaume ROUVIER

Lieu-dit La Barre

F-28270 LES CHÂTELETS

Administrateurs Amélie GUITTET GARREAU

Administrateur indépendant

3, Rue Belle-Vue

L-1227 LUXEMBOURG (à partir du 21 avril 2022)

Nicolas JORDAN

Gérant

CLARTAN ASSOCIES SUISSE, S.à r.l.

14, Avenue de Mon Repos CH-1005 LAUSANNE (jusqu'au 21 avril 2022)

Elizabeth de SAINT LEGER

Gérante financière CLARTAN ASSOCIES

Société par Actions Simplifiée 11, Avenue Myron Herrick

F-75008 PARIS

Marc de ROÜALLE

Directeur Général Délégué CLARTAN ASSOCIES

Société par Actions Simplifiée 11, Avenue Myron Herrick

F-75008 PARIS

Société de Gestion de la SICAV CLARTAN ASSOCIES

Société par Actions Simplifiée 11, Avenue Myron Herrick

F-75008 PARIS

Conseil d'Administration de la Société de Gestion

Président Jean-Baptiste CHAUMET

Président

11, Avenue Myron Herrick

F-75008 PARIS

Administrateurs Guillaume BRISSET

Directeur Général

11, Avenue Myron Herrick

F-75008 PARIS

Organisation (suite)

Marc de ROÜALLE

Directeur Général Délégué 11, Avenue Myron Herrick

F-75008 PARIS

Agent Centralisateur en France

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)

Société Anonyme 6, Avenue de Provence

F-75009 PARIS

Dépositaire,

Administration Centrale, Agent Payeur Principal et

Domiciliataire

BANQUE DE LUXEMBOURG

Société Anonyme 14, Boulevard Royal L-2449 LUXEMBOURG

Sous-traitant de

L'Administration Centrale

EUROPEAN FUND ADMINISTRATION

Société Anonyme 2. Rue d'Alsace

L-1122 LUXEMBOURG

Auditeur

PRICEWATERHOUSECOOPERS, Société coopérative

2, Rue Gerhard Mercator L-2182 LUXEMBOURG

Distributeur Global

CLARTAN ASSOCIES

Société par Actions Simplifiée 11, Avenue Myron Herrick

F-75008 PARIS

Agent d'information et agent

payeur en Allemagne

MARCARD, STEIN & Co AG

Ballindamm 36,

D-20095 HAMBOURG

Agent payeur et

Représentant en Autriche

ERSTE BANK DER OESTERREICHISCHEN

SPARKASSEN AG Am Belvedere 1 A-1100 VIENNE

Agent payeur en Belgique

CACEIS Belgium SA Avenue du Port 86 C b320 B-1000 BRUXELLES

Agent payeur en Suisse

BANQUE CANTONALE DE GENEVE

17, Quai de l'Ile CH-1211 GENEVE

Organisation (suite)

Représentant en Suisse

CARNEGIE FUND SERVICES S.A. 11, Rue du Général-Dufour CH-1204 GENEVE

Informations additionnelles pour les investisseurs en Suisse

Le prospectus pour la Suisse, les feuilles d'information de base, les statuts de la SICAV, les rapports semestriels et annuels ainsi qu'une liste des achats et ventes peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse du Fonds :

CARNEGIE FUND SERVICES S.A. 11, rue du Général-Dufour, CH-1204 Genève

tél: +41 22 705 11 78

web: www.carnegie-fund-services.ch.

Le service de paiement en Suisse est :

BANQUE CANTONALE DE GENEVE, 17, quai de l'Île, CH-1204 Genève

Les derniers prix des actions sont disponibles sur www.fundinfo.com.

La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future et les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des actions. Pour les parts de fonds proposées en Suisse, le lieu d'exécution se situe au siège du représentant. Le for judiciaire est au siège du représentant, ou au siège ou lieu de domicile de l'investisseur.

A la date des états financiers, le compartiment CLARTAN - MULTIMANAGERS BALANCED n'est pas commercialisé en Suisse.

Rapport d'activité

2022, une année chaotique

L'environnement général s'est brutalement dégradé avec l'entrée des chars russes sur le territoire ukrainien le 24 février 2022. Alors que les augures tablaient, en début d'année, sur une croissance mondiale consistante accompagnée d'un pilotage bien dosé des grands argentiers, la confiance des agents économiques s'est rompue sur les déséquilibres que ce choc géopolitique a exhumés. Les marchés financiers ont dû digérer à la fois des relèvements de taux répétés des banques centrales, des craintes de récession et des risques de pénurie énergétique. Au final, les deux grandes classes d'actifs que sont les actions et les obligations ont conjointement souffert.

Du côté obligataire, les taux américains à 10 ans ont bondi sur l'exercice, passant de 1,5 % à près de 4 %, ce qui a disqualifié la « protection » des placements à revenu fixe ; l'indice mondial des actions a baissé, pour sa part, de près de 20 % en 2022, au même titre que l'indice américain S&P 500, affichant ainsi son plus fort recul depuis 2008 ; le Nasdaq a payé également ses excès passés avec une chute de 33 %. Seul le secteur de l'énergie (+40 % pour son indice) a profité du renchérissement et de la rareté des produits énergétiques. 2022 fut donc bien pour les investisseurs une année chaotique.

Notre gestion a, dans l'ensemble, bien résisté aux vents contraires qui ont avant tout pénalisé les valorisations excessives (Nasdaq) voire irrationnelles (bitcoin). L'évolution de chacun de nos fonds est détaillée dans ce document.

Et 2023?

Pour ce qui est des taux d'intérêt, nous sommes sortis de l'ère des taux négatifs — nominaux en tout cas — avec le retour d'une certaine orthodoxie monétaire face à l'inflation. Si cette dernière se tasse, cela permettra de retrouver un peu de rendement structurel sur les émissions obligataires.

Notre offre est cependant en priorité orientée sur le placement en actions ; dans notre stratégie, nous veillons, plus que jamais, à nous tenir à l'écart des entreprises trop endettées et à privilégier plutôt les firmes *cash rich* ; en second lieu, un retour à la normale nous paraît envisageable tant en termes d'inflation (le pic serait atteint), de crise énergétique que de commerce mondial. Cela nous a incités à infléchir progressivement ces derniers mois la structure de nos portefeuilles vers des entreprises sensibles à une reprise du cycle comme les semi-conducteurs par exemple.

Au-delà de la prise en compte des rythmes conjoncturels et des risques systémiques, l'essentiel de notre travail d'analyse reste centré sur la compréhension de chaque entreprise dans laquelle nous investissons ; notre ambition est ainsi d'offrir à nos clients une gestion de continuité quelles que soient les ruptures d'environnement.

Rapport d'activité (suite)

CLARTAN - VALEURS

En 2022, Clartan Valeurs a reculé de 6.16 % (part C). Les principaux marchés actions ont subi pour leur part des reculs plus prononcés encore puisque le Stoxx Europe 600 a terminé l'année en baisse de 10.64 % et le MSCI World Euro en baisse de 14,19 %. Depuis sa création en 1991, le fonds affiche une performance cumulée de +772 %. Ainsi, contrairement à l'année passée, Clartan Valeurs a eu une performance absolue décevante mais une bonne performance relative.

L'année a en effet été marquée par un environnement macroéconomique difficile avec une forte poussée d'inflation dans la plupart des pays développés ainsi que l'apparition d'une guerre de haute intensité entre la Russie et l'Ukraine. L'économie européenne a été fortement pénalisée par la coupure des fournitures de gaz russe ainsi que le ralentissement économique induit par la perte de confiance des consommateurs.

Les banques centrales ont réagi vigoureusement à la flambée d'inflation en augmentant leurs taux directeurs, ce qui a eu pour conséquence, en sus, une perte de confiance des investisseurs dans la plupart des actifs financiers, qu'il s'agisse des actions ou des obligations.

Au sein du marché actions, les performances relatives ont été très disparates avec notamment une forte surperformance des titres dits « Value » contre les titres dits « Croissance ». Clartan Valeurs en a bénéficié car le fonds comportait peu de titres de croissance en 2022.

Le fonds a aussi bénéficié de sa forte exposition aux valeurs énergétiques comme Shell, TotalEnergies ou encore GTT ainsi que de sa faible exposition aux secteurs les plus malmenés comme la consommation discrétionnaire ou l'immobilier.

Les liquidités du fonds ont atteint un pic de près de 15 % au mois de septembre, au moment où l'incertitude perçue sur le marché était maximale, ce qui a permis de limiter la volatilité du portefeuille et de contribuer à protéger le capital de nos investisseurs.

Nous avons cédé dans le courant de l'année les sociétés qui nous paraissaient les plus vulnérables comme Technip Energies (impacté par les sanctions Russes), en difficulté comme Kion, Atos, Worldline ou encore Rubis ou bien qui avaient très bien résisté comme IBM.

D'un autre côté, un certain nombre de nouvelles valeurs ont intégré le portefeuille comme Airbus, Allianz, Mercedes, Diageo, Assa Abloy ou encore la banque italienne Intesa Sanpaolo. Outre la sélection rigoureuse de sociétés spécifiques, notre politique d'investissement nous a amené à réduire l'exposition aux sociétés cotées en France (<40 %) pour aller vers une plus grande diversification géographique.

Les meilleures contributions à la performance annuelle sont GTT, Shell, TotalEnergies, AstraZeneca et IBM. A l'inverse, Kion, PageGroup et Veolia ont pesé sur la performance de l'année.

Au 30 décembre 2022, Clartan Valeurs est investi à 89,5 % en actions européennes, avec 46 titres. Les premières positions sont : BNP Paribas, Sanofi, Stellantis, Allianz, Shell et Novartis.

Les entreprises détenues par Clartan Valeurs affichent une rentabilité de leurs fonds propres supérieure à 20 % et une valorisation boursière proche de neuf fois les résultats attendus en 2023. Le portefeuille offre une décote par rapport à notre estimation de sa valeur intrinsèque proche de 30 %. Le fonds recèle ainsi un potentiel de revalorisation élevé et nettement supérieur à sa moyenne historique.

Rapport d'activité (suite)

CLARTAN - EUROPE

En 2022, Clartan Europe a reculé de 10,1 % (part C). Son indice de référence, le Morningstar Developed Markets Europe net return libellé en euros, a lui baissé de 11,6 %. Depuis sa création en 2003, le fonds affiche une performance cumulée de 181 %.

Cette année, les marchés actions européens ont été orientés à la baisse reflétant un environnement plus contraignant et l'émergence de nouveaux risques.

Un certain nombre d'ajustements ont ainsi œuvré de manière concomitante :

- Atterrissage de la croissance économique en Europe, certes graduel en raison des réserves d'épargne constituées durant la pandémie et de la santé du marché du travail (diminution continue du taux de chômage en zone euro à 6,5 %);
- Détérioration de la visibilité et des indicateurs de confiance dans le sillage du choc psychologique de la guerre aux portes de l'Europe et du fort ralentissement chinois, se traduisant par une chute des nouvelles commandes à l'industrie particulièrement vive en Allemagne;
- Choc d'inflation atteignant des niveaux inédits à deux chiffres notamment sur le front énergétique, touchant les marges des entreprises et le pouvoir d'achat des ménages ;
- Resserrement monétaire agressif de part et d'autre de l'Atlantique, fragilisant le crédit, les agents économiques endettés et occasionnant une contraction brutale des multiples de valorisation excessivement élevés.

Dans ce contexte, notre stratégie actions a consisté à privilégier des sociétés avec une connotation « value » et un potentiel de revalorisation significatif, aux côtés de modèles d'affaires plus défensifs.

Cela nous a conduits à céder les sociétés apparaissant plus vulnérables face à ces mutations (Atos, Carrefour, FnacDarty, InPost, Kion, Rexel, Rothschild, Vivendi) ou volatiles (Amundi, Intesa Sanpaolo); enfin celles affichant une valorisation copieuse (Aveva, Universal Music Group). Enfin, Somfy a quitté le portefeuille suite à son rachat par sa famille créatrice.

A l'inverse, de nouvelles positions ont rejoint le portefeuille en cours d'année à la faveur de la baisse significative de leur cours de bourse : Air Liquide, Airbus, Alstom, Arkema, Bouygues, Crédit Agricole, Dassault Aviation, Kingspan, Legrand, Munters, Pernod Ricard, Renault, Richemont, SMCP, STMicroelectronics et Swatch.

Le fonds est resté pleinement investi tout au long de l'année, la part de trésorerie détenue en portefeuille s'établissant à 2.6 % à fin 2022.

Les meilleures contributions à la performance annuelle sont TotalEnergies, Shell, GTT, Munters, Astrazeneca, Technip Energies et Dassault Aviation. A l'inverse, Kion, Atos et PageGroup ont pesé sur la performance de l'année.

Au 30 décembre 2022, Clartan Europe est investi à 97,4 % en actions européennes, avec 41 titres. Les premières positions sont : BNP Paribas, Société Générale, ALD, Technip Energies, Sanofi et Renault.

Les entreprises détenues par Clartan Europe affichent en moyenne une rentabilité de leurs fonds propres supérieure à 15 % et une valorisation boursière inférieure à neuf fois les résultats attendus en 2023. Le portefeuille offre une décote par rapport à notre estimation de sa valeur intrinsèque supérieure à 30 %. Le fonds recèle ainsi un potentiel de revalorisation élevé et nettement supérieur à sa moyenne historique.

Rapport d'activité (suite)

CLARTAN - PATRIMOINE

Sur l'année 2022, la valeur liquidative de Clartan Patrimoine C affiche une baisse limitée à -5,1 % malgré le recul concomitant et inédit des marchés actions et obligataires, portant la progression moyenne annuelle historique à 4,1 % depuis le lancement du fonds en juin 1991.

La poche actions est plafonnée statutairement à 35 % de l'actif net. Dans un contexte de regain d'inflation exacerbée par l'éruption du conflit russo-ukrainien et de fin annoncée des politiques de taux d'intérêt zéro, l'équipe de gestion a :

- privilégié les entreprises capables de maintenir leurs marges en dépit de la hausse généralisée des coûts, telles que Veolia ou Elis,
- surpondéré les laboratoires pharmaceutiques, traditionnellement défensifs boursièrement, raisonnablement valorisés de surcroît et bénéficiant d'un calendrier prometteur de sorties de nouvelles molécules.
- mis l'accent sur des valeurs pétrolières et gazières, portées par la hausse des prix des énergies fossiles après des années de sous-investissement, une nette reprise de la demande et la crise énergétique,
- écarté, *a contrario*, les sociétés aux multiples élevés (notamment de technologie), aux marges fragiles, aux bilans lourds ou encore trop exposées à la consommation discrétionnaire.

L'exposition aux actions est restée en haut de fourchette, oscillant entre 29 et 35 % pour terminer l'année à 33 %.

Les principales contributions positives concernent AstraZeneca (dont le cours s'est apprécié de +30 %), GTT (+22 %), Technip Energies (+15 %) et TotalEnergies (+32 %); à l'inverse, Amundi (-25 %), Deutsche Post (-37 %), Intesa San Paolo (-10 %) et Vivendi (-25 %) ont le plus pesé sur la performance.

Globalement, bien qu'en nette surperformance par rapport aux indices européens, la poche actions, explique la moitié de la baisse du fonds.

Le socle obligataire était positionné pour faire face à la normalisation attendue des taux d'intérêt, avec une duration proche de 1 et une qualité de crédit élevée, très majoritairement *investment grade*. Cette posture délibérément prudente a permis à ce portefeuille d'afficher un recul contenu (-3 %) malgré la hausse violente des taux. Rappelons que la Banque Centrale Européenne a procédé à des hausses successives de ses taux directeurs à partir de juillet, une première depuis 2011, portant le taux de dépôt de -0,5 à 2 % en décembre. Le taux souverain français à 10 ans a quant à lui bondi de 0,2 à 3 % sur l'année. Une part significative de l'ajustement s'étant matérialisée en 2022, la menace majeure qui pesait sur cette classe d'actif s'en trouve désormais sensiblement diminuée.

L'exposition aux obligations a oscillé pendant 2022 entre 58 et 64 %, pour terminer l'année à 63 %. La part des souveraines a été réduite de 16 à 5 %, au profit d'obligations d'entreprises à rendement plus élevé : des émissions de Becton Dickinson, Bureau Veritas, LeasePlan et Unicredit entre autres ont ainsi étoffé le portefeuille.

Clartan Patrimoine aborde 2023 sous des auspices favorables grâce à :

- des obligations qui redeviennent un contrepoids à la volatilité des marchés d'actions, offrant une rémunération enfin redevenue attractive
- et des actions d'entreprises aux perspectives bénéficiaires favorables couplées à des valorisations décotées (PER 12 mois de 9,9) et un rendement attendu à 4,6 %.

Rapport d'activité (suite)

CLARTAN - EVOLUTION

Sur l'année écoulée, Clartan Évolution C affiche un recul limité à 6,2 % malgré le double recul des marchés actions et des marchés obligataires.

Sur la poche actions, plafonnée à 70 % de l'actif net, dans un contexte de regain d'inflation exacerbée par le conflit russo-ukrainien et de montée annoncée des taux d'intérêt, l'équipe de gestion :

- a privilégié les entreprises capables de maintenir leurs marges en dépit de la hausse généralisée des coûts,
- a surpondéré les laboratoires pharmaceutiques, aux caractéristiques boursières défensives, raisonnablement valorisés de surcroît et bénéficiant d'un calendrier prometteur de sorties de nouvelles molécules.
- a mis l'accent sur des valeurs pétrolières et gazières, portées par la hausse des prix des énergies fossiles après des années de sous-investissement, une nette reprise de la demande et la crise énergétique.
- s'est tenue à l'écart, a contrario, des sociétés aux multiples élevés (notamment de technologie), aux marges fragiles, aux bilans lourds ou encore trop exposées à la consommation discrétionnaire.

L'exposition aux actions est restée en haut de fourchette, oscillant entre 57 et 68 % pour terminer l'année à 62 %. Les meilleurs contributeurs à la performance sont AstraZeneca (dont le cours s'est apprécié de +30 %), GTT (+22 %), Thalès (+59 %) et Technip Energies (+15 %); à l'inverse, Amundi (-25 %), Deutsche Post (-37 %), Intesa San Paolo (-10 %) et Vivendi (-25 %) ont le plus pesé sur la performance. Globalement, la poche actions, bien qu'en nette surperformance par rapport aux indices européens, explique les trois quarts de la baisse du fonds.

Pour faire face à la normalisation attendue des taux d'intérêt, Clartan Évolution disposait en début d'année de 13 % de liquidités et de 22 % d'obligations, avec une duration de 2 et une bonne qualité de crédit, majoritairement *investment grade*. Cette prudence volontaire a permis au portefeuille obligataire d'afficher un recul contenu (-4 %) malgré la hausse violente des taux. Pour mémoire, au cours de cette année historique, le taux de dépôt de la Banque Centrale Européenne est monté de -0,5 à 2 % et le taux des emprunts français à 10 ans a bondi de 0,2 à 3 %.

Une part significative de l'ajustement s'étant matérialisée en 2022, la menace majeure qui pesait sur cette classe d'actif s'en trouve désormais sensiblement diminuée.

Les obligations souveraines ont été arbitrées et des liquidités investies graduellement pour étoffer le portefeuille d'obligations d'entreprises, à rendement plus élevé, qui représente 35 % de l'actif net fin 2022 : des émissions de ALD, Bureau Veritas, LeasePlan et Unicredit entre autres ont ainsi été acquises.

Les perspectives de Clartan Évolution s'éclaircissent grâce à :

- des actions d'entreprises aux perspectives bénéficiaires favorables couplées à des valorisations décotées (PER 12 mois de 10,2) et un rendement attendu à 4,5 % ;
- des obligations qui redeviennent un contrepoids à la volatilité des marchés d'actions, avec une rémunération enfin redevenue attractive.

Rapport d'activité (suite)

CLARTAN - ETHOS ESG EUROPE SMALLI & MID CAP

Dans un exercice 2022 éprouvant pour l'univers des petites et moyennes capitalisations, Clartan Ethos ESG Europe Small & Mid Cap part C a bouclé sa deuxième année pleine en repli de 19,8 %, tout en maintenant un total return positif depuis son lancement en 2020 à 2,44 %. Cette performance sur l'année 2022 demeure supérieure à celle de l'indice de référence du fonds, le Morningstar Developed Europe Mid Cap qui s'est replié sur l'année de 22,5 %.

Lancé en partenariat avec la fondation suisse Ethos, le fonds combine le savoir-faire des deux maisons: la recherche extra-financière et l'actionnariat actif d'Ethos, la recherche financière et la gestion *Quality* & *Value* de Clartan Associés.

L'année boursière 2022 se déroula sous le signe de deux grands mouvements : d'abord, une longue descente des petites et moyennes capitalisations jusqu'à fin septembre, sous l'effet des pressions inflationnistes sur la rentabilité des entreprises (coût des matières premières, choc énergétique, difficulté d'approvisionnement en composants) ainsi que des craintes de récession imminente en Europe. Cette configuration anxiogène pour les actions fut exacerbée par l'invasion russe de l'Ukraine en février. Puis un rebond marqué tout au long du dernier trimestre stimulé par des niveaux de valorisation attractifs et la baisse des prix spot de l'énergie en Europe. Lors de cette seconde phase, Clartan Ethos afficha entre son point bas de septembre et la fin de l'année une progression de 14 %. Dans un contexte de retour de l'inflation et de resserrement des conditions monétaires, il n'y eut que peu de secteurs pour servir de refuge, à l'instar de l'Énergie et la Défense.

Notre stratégie reste fidèle à ses principes, c'est-à-dire une sélection des meilleurs profils ESG parmi des sociétés de grande qualité, proposées par le marché avec une décote. Cette rigueur de gestion nous permit de rester à l'écart de certaines poches du marché actions en état de bulle fin 2021 et qui furent malmenées en 2022 comme les technologies numériques et les valeurs liées à l'amélioration de son intérieur en période de confinement.

Le fonds est concentré autour de tendances longues comme la mobilité douce (avec des sociétés telles Alstom et Renault), l'économie circulaire (Veolia, Aquafil et Befesa), l'industrie du câblage indispensable au développement des énergies renouvelables (Prysmian et Nexans), l'utilisation innovante des ressources naturelles (Stora Enso, Corticeira Amorim et Lenzing) ou encore la construction durable (Arcadis, Kingspan, Spie et Wienerberger).

Les plus fortes contributions à la performance sur l'année sont par ordre décroissant Munters, Accell, Edenred, Raiffeisen Bank et Spie, positions du fonds en hausse respectivement de 38 %, 20,8 %, 27,9 %, 32,8 % et 10,4 %.

CLARTAN - MULTIMANAGERS BALANCED

Au 28/12/2022, le fonds enregistre un repli de 4,9% sur un an avec un taux d'exposition aux actions de 56% à rapporter à un maximum statutaire de 70%.

La part des fonds Clartan est de 21,5% (Clartan Valeurs, Clartan Europe et Clartan Patrimoine), stable par rapport à l'année 2021.

Les principaux contributeurs au cours de l'exercice sont BGF World Energy (+49,2%), Exane Pleiade (+1,8%), Lazard Franchise (+1,5%); symétriquement, les fonds BGF European Extension (-24,6%), Moneta Micro Entreprise (-8,1%), Clartan Patrimoine (-4,8%) ont pesé sur la performance.

Dans le prolongement de la fin d'année 2021, la forte rotation sectorielle en faveur de la « value » s'est poursuivie dès le premier trimestre 2022, accompagnée d'une correction boursière sur les valeurs technologiques et les titres de croissance trop chers.

Rapport d'activité (suite)

Début février, la remontée des taux enclenchée par les banques centrales à laquelle s'ajoutait le début des tensions géopolitiques en Ukraine, ont fait progresser le prix des matières premières. Les titres de sociétés financières paraissaient les plus décotés boursièrement malgré la qualité des publications de résultats sur l'ensemble du secteur. Ce dernier étant généralement favorisé par la hausse des taux, une position thématique a été initiée à travers le fonds Axiom European Banks.

Fin février, la Russie passait à une offensive armée en Ukraine, entraînant une flambée des matières premières et une correction significative des marchés boursiers mondiaux. Début mars, nous avons décidé de céder une partie du fonds BGF World Energy, bon contributeur à la performance. Dans un même temps et alors que les indices européens venaient de céder plus de 10%, nous avons renforcé l'exposition aux actions avec le fonds d'actions « value » Centifolia.

Au **second trimestre**, les marchés ont été heurtés et très volatils.Les grands indices européens affichent au 30 juin des reculs allant de -14% à -19% depuis le début de l'année. Dans ce contexte de faible visibilité, nous avons préféré limiter les mouvements et conserver les liquidités dans l'attente d'une éclaircie. Fin juin, à la suite de souscriptions et pour maintenir l'équilibre du portefeuille, nous avons renforcé les positions en Exane Pléiade, Centifolia et Clartan Valeurs.

La volatilité était encore très présente au **troisième trimestre** avec d'importantes variations selon les classes d'actifs : les marchés d'actions s'enfoncent davantage, les taux sont rehaussés fortement par l'action des banques centrales, le prix du baril se tasse et l'euro s'enfonce face au dollar.

Mi-juillet, alors que le prix baril avait enclenché sa correction, nous avons cédé le solde de la position dans le fonds BGF World Energy.

Puisque le contexte était instable et la volatilité bien présente pour la rentrée de septembre, nous avons décidé de resserrer nos portefeuilles sur les gestions que nous savons plus résilientes, sans pour autant réduire la voilure : le fonds Kirao Multicaps a ainsi été cédé au profit des fonds Moneta Multicaps et Clartan Valeurs.

Mi-septembre, faisant suite aux actions des banques centrales pour augmenter les taux d'intérêts, nous avons renforcé les valeurs financières en portefeuille car leurs marges devraient tirer profit de cet environnement de taux. Le fonds Axiom European Banks a ainsi été renforcé.

Au **quatrième trimestre**, aucun mouvement n'a été réalisé sur les fonds d'actions considérant le taux d'exposition et le biais « value » à un niveau suffisant au regard du climat de récession.

Compte-tenu du changement d'environnement des taux d'intérêts, c'est sur les produits de taux qu'un mouvement a été initié avec l'entrée en portefeuille du fonds d'obligations à échéances courtes R-Co Target 2028 géré par Rothschild & Co.

Luxembourg, le 14 février 2023

Le Conseil d'Administration

Note : Les informations de ce rapport sont données à titre indicatif sur base d'informations historiques et ne sont pas indicatives des résultats futurs.



Rapport d'audit

Aux Actionnaires de CLARTAN

Notre opinion

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de CLARTAN (le « Fonds ») et de chacun de ses compartiments au 31 décembre 2022, ainsi que du résultat de leurs opérations et des changements des actifs nets pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

Ce que nous avons audité

Les états financiers du Fonds comprennent :

- l'état globalisé du patrimoine pour le Fonds et l'état du patrimoine pour chacun de ses compartiments au 31 décembre 2022;
- l'état du portefeuille-titres et des autres actifs nets au 31 décembre 2022 ;
- l'état globalisé des opérations et des autres variations de l'actif net pour le Fonds et l'état des opérations et des autres variations de l'actif net pour chacun de ses compartiments pour l'exercice clos à cette date; et
- les notes aux états financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la Loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la Loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la Loi du 23 juillet 2016 et des normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Nous sommes indépendants du Fonds conformément au code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (le Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration du Fonds. Les autres informations se composent des informations présentées dans le rapport annuel mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport d'audit sur ces états financiers.



Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'Administration du Fonds pour les états financiers

Le Conseil d'Administration du Fonds est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, c'est au Conseil d'Administration du Fonds qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds et de ses compartiments à poursuivre leur exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration du Fonds a l'intention de liquider le Fonds ou certains de ses compartiments ou de cesser leur activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Responsabilités du Réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers

Les objectifs de notre audit sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration du Fonds, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du Fonds du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds ou de ses compartiments à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener le Fonds ou ses compartiments à cesser leur exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative Représentée par

Luxembourg, le 31 mars 2023

Antoine Geoffroy

Etat globalisé du patrimoine (en EUR) au 31 décembre 2022

Actif Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation Avoirs bancaires Frais d'établissement, nets A recevoir sur émissions d'actions Revenus à recevoir sur portefeuille-titres Intérêts bancaires à recevoir	759.753.408,82 19.725.745,89 19.105,40 1.546.931,86 1.107.293,11 918,89
Total de l'actif	782.153.403,97
Exigible A payer sur rachats d'actions Frais à payer	1.518.446,65 1.302.340,11
Total de l'exigible	2.820.786,76
Actif net à la fin de l'exercice	779.332.617,21

Etat globalisé des opérations et des autres variations de l'actif net (en EUR) du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022

Revenus	
Dividendes, nets	22.502.077,76
Intérêts sur obligations et autres titres, nets	1.644.687,39
Intérêts bancaires	77.119,07
Autres commissions reçues	3.690,40
Total des revenus	24.227.574,62
Charges	
Commission de gestion	11.868.472,79
Commission de dépositaire	343.583,22
Frais bancaires et autres commissions	80.552,03
Frais sur transactions	1.146.301,18
Frais d'administration centrale	432.938,43
Frais professionnels	47.795,16
Autres frais d'administration Taxe d'abonnement	235.939,71 349.536,82
Autres impôts	6.372,84
Intérêts bancaires payés	263.822,10
Autres charges	398.322,12
Total des charges	15.173.636,40
Revenus nets des investissements	9.053.938,22
Bénéfice/(perte) net(te) réalisé(e)	
- sur portefeuille-titres	-19.041.290,00
- sur changes à terme	-1.681,88
- sur devises	-110.643,23
Résultat réalisé	-10.099.676,89
Variation natta da la plua //maina) valua non néaliaéa	
<u>Variation nette de la plus-/(moins-) value non réalisée</u> - sur portefeuille-titres	-50.373.137,90
Résultat des opérations	-60.472.814,79
Dividendes payés	-234.746,92
Réinvestissements	2.124,32
Emissions	119.599.392,56
Rachats	-150.841.096,25
Total des variations de l'actif net	-91.947.141,08
Total de l'actif net au début de l'exercice	871.279.758,29
Total de l'actif net à la fin de l'exercice	779.332.617,21

Etat du patrimoine (en EUR) au 31 décembre 2022

Actif Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation Avoirs bancaires A recevoir sur émissions d'actions Revenus à recevoir sur portefeuille-titres Intérêts bancaires à recevoir	421.298.257,88 8.808.958,70 61.072,51 552.931,92 409,02
Total de l'actif	430.721.630,03
Exigible	
A payer sur rachats d'actions Frais à payer	38.126,36 791.801,87
Total de l'exigible	829.928,23
Actif net à la fin de l'exercice	429.891.701,80

Répartition des actifs nets par classe d'action

Classe d'action	Nombre d'actions	Devise action	VNI par action en devise de la classe d'action	Actifs nets par classe d'action (en EUR)
С	2.871.325,6621	EUR	132,93	381.690.642,06
D	41.228,5202	EUR	99,24	4.091.693,82
1	34.997,2736	EUR	1.260,37	44.109.365,92
			<u>-</u>	429.891.701,80

Etat des opérations et des autres variations de l'actif net (en EUR) du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022

Revenus Dividendes, nets	15.611.319,02
Intérêts sur obligations et autres titres, nets	75.948,29
Intérêts bancaires Total des revenus	46.996,82 15.734.264,13
Total des reverlus	13.734.204,13
<u>Charges</u>	
Commission de gestion	7.607.567,81
Commission de dépositaire Frais bancaires et autres commissions	177.150,38 44.568,00
Frais sur transactions	581.841,24
Frais d'administration centrale	115.589,35
Frais professionnels	25.558,70
Autres frais d'administration	80.595,59
Taxe d'abonnement	193.928,70
Autres impôts	3.483,42
Intérêts bancaires payés	146.804,97
Autres charges	230.849,75
Total des charges	9.207.937,91
Revenus nets des investissements	6.526.326,22
Bénéfice/(perte) net(te) réalisé(e)	
- sur portefeuille-titres	-8.795.738,13
- sur changes à terme - sur devises	-943,36
- Sui devises	-112.597,98
Résultat réalisé	-2.382.953,25
Variation nette de la plus-/(moins-) value non réalisée	
- sur portefeuille-titres	-25.782.815,03
Résultat des opérations	-28.165.768,28
Dividendes payés	-163.259,60
Réinvestissements	-
Emissions	54.343.829,38
Rachats	-52.043.394,45
Total des variations de l'actif net	-26.028.592,95
Total de l'actif net au début de l'exercice	455.920.294,75
Total de l'actif net à la fin de l'exercice	429.891.701,80

Statistiques (en EUR)

au 31 décembre 2022

Total de l'actif net	Devise	31.12.202	0 31.12.2021	31.12.202	22
	EUR	498.569.218,6	1 455.920.294,75	429.891.701,8	30
VNI par classe d'action	Devise	31.12.2020	0 31.12.2021	31.12.202	22
C D I	EUR EUR EUR	129,3 104,10 1.210,52	0 109,78	132,9 99,2 1.260,3	24
Performance annue classe d'action (en '		Devise	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2022
C D I		EUR EUR EUR	-12,06 -12,07 -11,50	9,56 9,55 10,26	-6,17 -6,17 -5,57
Nombre d'actions		en circulation au début de l'exercice	émises	remboursées	en circulation à la fin de l'exercice
C D I		2.973.258,1285 42.424,8992 22.508,8507	221.219,2345 6.133,0000 18.297,1292	-323.151,7009 -7.329,3790 -5.808,7063	2.871.325,6621 41.228,5202 34.997,2736
TER par classe d'ac 31.12.2022 (non-aud					(en %)
C D	·				1,99 1,99 1,36
Dividendes payés		Devise	Dividende par classe d'ac	ction	Date ex-dividende
D		EUR		3,84	06.05.2022

Les performances annuelles ont été calculées pour les 3 derniers exercices. Pour les compartiments / classes d'actions lancées ou liquidées en cours d'exercice, la performance annuelle correspondante n'a pas été calculée.

La performance historique ne donne pas d'indication sur la performance actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat d'actions de la SICAV.

Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (en EUR)

au 31 décembre 2022

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
Portefe	euille-titres				
Valeurs	mobilières a	dmises à la cote officielle d'une bourse de			
valeurs		annoce a la cote emoione a ane searce ae			
Actions					
CHF	44.130	Co Financière Richemont SA	5.296.732,17	5.359.333,55	1,25
CHF	18.400	Nestlé SA Reg	2.159.753,07	1.996.765,86	0,46
CHF CHF	184.670 44.073	Novartis AG Reg Roche Holding Ltd Pref	11.590.654,00 12.359.138,64	15.635.376,78 12.968.102,27	3,64 3,02
OH	44.073	Notife Holding Eta Frei	31.406.277,88	35.959.578,46	8,37
ELID.	424 400	Airbur CE	·	•	
EUR EUR	134.190 80.430	Airbus SE Allianz SE Reg	13.708.441,46 16.060.309,54	14.897.773,80 16.158.387,00	3,47 3,76
EUR	1.600	ASML Holding NV	865.024,16	806.080,00	0,19
EUR	386.456	BNP Paribas SA A	18.782.187,62	20.578.782,00	4,79
EUR	120.800	Bureau Veritas SA	3.077.474,96	2.972.888,00	0,69
EUR	85.210	Danone	5.329.152,40	4.194.888,30	0,98
EUR EUR	956.624 324.900	Elis SA ENI SpA	13.416.728,74	13.220.543,68	3,08
EUR	112.468	Gaztransport et technigaz SA	4.299.810,38 6.034.513,71	4.316.621,40 11.224.306,40	1,00 2,61
EUR	218.982	Industria de Diseno Textil SA	5.208.729,87	5.441.702,70	1,27
EUR	27.700	Infineon Technologies AG Reg	874.156,00	787.511,00	0,18
EUR	4.586.420	Intesa Sanpaolo SpA	10.894.847,29	9.530.580,76	2,22
EUR	54.800	Kingspan Group	3.051.831,40	2.771.784,00	0,64
EUR EUR	72.600 5.630	Legrand Holding SA Linde PLC Reg	5.895.180,39 1.630.045,52	5.431.932,00 1.719.683,50	1,26 0,40
EUR	176.150	Mercedes-Benz Group AG Reg	10.304.061,96	10.815.610,00	2,52
EUR	261.885	Publicis Groupe SA	9.844.436,24	15.561.206,70	3,62
EUR	42.000	Randstad NV	2.186.087,40	2.392.320,00	0,56
EUR	359.708	Rexel SA	5.015.662,04	6.633.015,52	1,54
EUR	214.807	Sanofi SA	16.093.950,77	19.298.260,88	4,49
EUR EUR	16.000 613.720	Schneider Electric SE Shell Plc	2.012.016,00 13.034.070,39	2.091.520,00 16.251.305,60	0,49 3,78
EUR	615.950	Société Générale SA	16.391.722,98	14.462.506,00	3,36
EUR	1.215.949	Stellantis NV	17.234.132,23	16.135.643,23	3,75
EUR	23.820	STMicroelectronics NV	873.681,20	786.179,10	0,18
EUR	337.000	Stora Enso Oyj R	5.410.331,20	4.431.550,00	1,03
EUR EUR	252.159 995.000	Totalenergies SE Unicredit SpA Reg	10.957.970,90 11.720.993,34	14.789.125,35 13.205.640,00	3,44 3,07
EUR	457.690	Universal Music Group NV	8.717.757,83	10.302.601,90	2,40
EUR	494.012	Veolia Environnement SA	9.891.538,40	11.856.288,00	2,76
EUR	1.067.600	Vivendi	9.680.753,33	9.516.586,40	2,21
			258.497.599,65	282.582.823,22	65,74
GBP	114.580	AstraZeneca Plc	10.034.142,07	14.482.784,80	3,37
GBP	257.600	Diageo Plc	10.946.592,05	10.594.160,48	2,46
GBP	609.505	Page Gr Plc	3.209.343,72	3.167.337,88	0,74
GBP	57.357	Reckitt Benckiser Group Plc	4.311.043,05	3.718.639,77	0,86
GBP	6.390.500	Vodafone Group Plc	9.402.633,34	6.065.701,32 38.028.624,25	1,41
			37.903.754,23	•	8,84
NOK	120.000	Norsk Hydro ASA	825.530,84	836.851,87	0,19
SEK	373.900	Assa Abloy AB B	8.838.288,74	7.518.824,14	1,75
USD	55.230	Micron Technology Inc	2.979.430,11	2.585.971,61	0,60
USD	5.460	NVIDIA Corp	875.531,68	747.505,18	0,17
USD	17.240	Seagate Technology Hgs Plc	879.659,95	849.685,14	0,20
USD	143.000	Westinghouse Air Brak Tec Corp Reg	10.003.455,65	13.370.958,83	3,11
			14.738.077,39	17.554.120,76	4,08
Total act	tions		352.209.528,73	382.480.822,70	88,97

^{*} Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (en EUR) (suite)

au 31 décembre 2022

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
Obligati	ons				
EUR EUR EUR Total ob	5.250.000 15.650.000 15.475.000 oligations	Deutschland 1.5% 13/15.02.23 France 0% T-Bond Sen 17/25.03.23 Netherlands 1.75% Reg S 13/15.07.23	5.264.139,52 15.563.925,00 15.477.476,86 36.305.541,38	5.250.341,25 15.580.435,75 15.421.998,12 36.252.775,12	1,22 3,62 3,59 8,43
Warrant	s et droits				
CHF Total wa	393.600 arrants et dro	Co Financière Richemont SA Call Wts 22.11.23 its	0,00 0,00	306.975,34 306.975,34	0,07 0,07
Fonds d	l'investissem	ent ouverts			
Fonds d	l'investissem	ent (OPCVM)			
EUR	2.152	Clartan Ethos Esg EURpe SAI & Mid I Cap	2.156.883,48	2.257.684,72	0,53
Total for	nds d'investi	ssement (OPCVM)	2.156.883,48	2.257.684,72	0,53
Total por	rtefeuille-titres		390.671.953,59	421.298.257,88	98,00
Avoirs ba	ancaires			8.808.958,70	2,05
Autres a	ctifs/(passifs)	nets		-215.514,78	-0,05
Total	. ,			429.891.701,80	100,00

^{*} Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

Répartition économique et géographique du portefeuille-titres

au 31 décembre 2022

Répartition économique

(en pourcentage de l'actif net)

Total	98,00 %
Fonds d'investissement	0,53 %
Services de télécommunication	1,41 %
Technologies	1,52 %
Matières premières	1,62 %
Services aux collectivités	2,76 %
Biens de consommation non-cyclique	4,76 %
Pays et gouvernements	8,43 %
Energie	10,83 %
Industrie	14,25 %
Services de santé	14,52 %
Biens de consommation durable	17,09 %
Finances	20,28 %

Répartition géographique

(par pays de résidence de l'émetteur) (en pourcentage de l'actif net)

France	38,94 %
Pays-Bas	17,92 %
Royaume-Uni	8,84 %
Suisse	8,44 %
Allemagne	7,68 %
Italie	6,29 %
Etats-Unis d'Amérique	3,88 %
Suède	1,75 %
Espagne	1,27 %
Irlande	1,24 %
Finlande	1,03 %
Luxembourg	0,53 %
Norvège	0,19 %
Total	98,00 %

Etat du patrimoine (en EUR) au 31 décembre 2022

Actif Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation Avoirs bancaires A recevoir sur émissions d'actions Intérêts bancaires à recevoir	64.926.572,04 1.886.145,58 2.065,64 86,79
Total de l'actif	66.814.870,05
Exigible Frais à payer	136.743,64
Total de l'exigible	136.743,64
Actif net à la fin de l'exercice	66.678.126,41

Répartition des actifs nets par classe d'action

Classe d'action	Nombre d'actions	Devise action	VNI par action en devise de la classe d'action	Actifs nets par classe d'action (en EUR)
С	225.414,7714	EUR	281,08	63.358.837,64
D	2.298,2455	EUR	85,00	195.339,88
1	2.869,8408	EUR	1.088,54	3.123.948,89
				66.678.126,41

Etat des opérations et des autres variations de l'actif net (en EUR) du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022

Revenus Dividendes, nets Intérêts bancaires	2.584.644,36 6.769,80
Total des revenus	2.591.414,16
<u>Charges</u>	
Commission de gestion	1.196.157,84
Commission de dépositaire	31.219,46
Frais bancaires et autres commissions	8.257,97
Frais sur transactions	157.428,29
Frais d'administration centrale	65.186,55
Frais professionnels	4.000,60
Autres frais d'administration	36.229,66
Taxe d'abonnement	30.990,85
Autres impôts	801,25
Intérêts bancaires payés	8.790,35
Autres charges	43.546,60
Total des charges	1.582.609,42
Revenus nets des investissements	1.008.804,74
Bénéfice/(perte) net(te) réalisé(e)	
- sur portefeuille-titres	-749.201,46
- sur devises	-10.905,54
Résultat réalisé	248.697,74
Variation nette de la plus-/(moins-) value non réalisée	
- sur portefeuille-titres	-7.996.809,29
Résultat des opérations	-7.748.111,55
Dividendes payés	-8.593,96
	·
Réinvestissements	-
Emissions	5.211.138,95
Rachats	-7.506.420,93
Total des variations de l'actif net	-10.051.987,49
Total de l'actif net au début de l'exercice	76.730.113,90
Total de l'actif net à la fin de l'exercice	66.678.126,41
Total de l'actil liet à la lill de l'exelute	00.070.120,41

Statistiques (en EUR)

au 31 décembre 2022

Total de l'actif net	Devise	31.12.2020	31.12.2021	31.12.202	22
	EUR	73.567.239,18	76.730.113,90	66.678.126,4	11
VNI par classe d'action	Devise	31.12.2020	31.12.2021	31.12.202	22
C D I	EUR EUR EUR	275,49 88,23 1.053,61	98,34	281,0 85,0 1.088,5	00
Performance annue classe d'action (en		Devise	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2022
C D I		EUR EUR EUR	-12,01 -12,20 -11,46	13,55 13,55 14,26	-10,14 -10,14 -9,58
Nombre d'actions		en circulation au début de l'exercice	émises	remboursées	en circulation à la fin de l'exercice
C D I		237.115,3209 2.498,2455 1.920,1461	12.680,5560 92,0000 1.330,8265	-24.381,1055 -292,0000 -381,1318	225.414,7714 2.298,2455 2.869,8408
TER par classe d'ac 31.12.2022 (non-aud					(en %)
C D					2,09 2,09 1,46
Dividendes payés		Devise	Dividende par classe d'ac	tion	Date ex-dividende
D		EUR		3,44	06.05.2022

Les performances annuelles ont été calculées pour les 3 derniers exercices. Pour les compartiments / classes d'actions lancées ou liquidées en cours d'exercice, la performance annuelle correspondante n'a pas été calculée.

La performance historique ne donne pas d'indication sur la performance actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat d'actions de la SICAV.

Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (en EUR)

au 31 décembre 2022

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif ne *
Portefe	euille-titres				
		dmises à la cote officielle d'une bourse de			
valeurs					
Actions					
CHF	16.570	Co Financière Richemont SA	1.855.834,61	2.012.330,77	3,02
CHF	3.351	Roche Holding Ltd Pref	843.493,08	986.003,01	1,48
CHF	7.950	Swatch Group AG	2.182.234,39	2.117.778,59	3,18
			4.881.562,08	5.116.112,37	7,68
EUR	7.800	Air Liquide SA	966.182,10	1.032.720,00	1,55
EUR	8.500	Airbus SE	841.415,55	943.670,00	1,42
EUR	239.482	ALD SA	2.898.025,21	2.576.826,32	3,86
EUR	41.500	Alstom	1.001.830,10	947.030,00	1,42
EUR	16.000	Arkema	1.355.469,60	1.342.080,00	2,01
EUR	26.688	Bastide Le Confort Medical SA	670.497,91	982.118,40	1,47
EUR	56.110	BNP Paribas SA A	2.749.512,99	2.987.857,50	4,48
EUR	71.400	Bouygues SA	2.261.190,01	2.002.056,00	3,00
EUR	29.840	Cie de Saint-Gobain SA	1.637.776,88	1.362.196,00	2,04
EUR	100.000	Crédit Agricole SA	979.860,00	983.100,00	1,47
EUR EUR	42.200 9.400	Danone Dassault Aviation SA	2.657.701,13 1.076.720,31	2.077.506,00 1.487.080,00	3,12 2,23
EUR	154.780	Elis SA	2.173.288,53	2.139.059,60	3,21
EUR	10.500	Gaztransport et technigaz SA	628.065,10	1.047.900,00	1,57
EUR	48.680	Imerys SA	1.653.655,55	1.769.031,20	2,65
EUR	82.730	Industria de Diseno Textil SA	2.024.490,68	2.055.840,50	3,08
EUR	6.200	Kingspan Group	342.395,62	313.596,00	0,47
EUR	19.330	Legrand Holding SA	1.542.995,66	1.446.270,60	2,17
EUR	3.925	Pernod-Ricard SA	713.592,25	721.218,75	1,08
EUR	34.812	Publicis Groupe SA	1.331.569,75	2.068.529,04	3,10
EUR	74.150	Renault SA	2.375.020,86	2.319.041,25	3,48
EUR	42.709	Rubis SCA	1.938.131,72	1.050.641,40	1,58
EUR	26.130	Sanofi SA	2.082.759,15	2.347.519,20	3,52
EUR	43.060	Shell Plc	884.878,24	1.140.228,80	1,71
EUR	103.000	SMCP SA	659.688,42	668.470,00	1,00
EUR	122.120	Société Générale SA	3.126.292,54	2.867.377,60	4,30
EUR	14.262	STEF SA	956.634,68	1.292.137,20	1,94
EUR	172.610	Stellantis NV	2.417.230,21	2.290.534,70	3,44
EUR	9.470	STMicroelectronics NV	339.668,07	312.462,65	0,47
EUR	171.030	Technip Energies NV	2.057.293,89	2.509.010,10	3,76
EUR	26.020	Totalenergies SE	1.185.310,26	1.526.073,00	2,29
EUR	18.580	Unibail-Rodamco-Westfield	1.935.812,22	903.545,40	1,36
EUR	87.570	Veolia Environnement SA	1.930.030,92	2.101.680,00	3,15
EUR	22.495	Worldline SA	1.267.747,76	821.742,35	1,23
GBP	10.420	AstraZeneca Plc	52.662.733,87 946.065,38	52.436.149,56 1.317.076,43	78,63 1 08
GBP	392.000	Page Gr Plc	2.061.984,31	2.037.057,04	1,98 3,05
ODF	392.000	i age of Fic			_
SEK	172 270	Muntara Craun AP P Pag	3.008.049,69	3.354.133,47	5,03
SEK	172.270	Munters Group AB B Reg	1.096.929,47	1.593.505,28	2,39
Total ac	tions		61.649.275,11	62.499.900,68	93,73
Warrant	s et droits				
CHF	64.020	Co Financière Richemont SA Call Wts 22.11.23	0,00	49.930,29	0,07
Total wa	arrants et dro	ite	0,00	49.930,29	0,07

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

^{*} Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (en EUR) (suite)

au 31 décembre 2022

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
<u>Valeurs</u>	mobilières n	égociées sur un autre marché réglementé			
Actions RON Total ac	277.558	Banca Transilvania SA	606.626,86 606.626,86	1.117.809,07 1.117.809,07	1,68 1,68
Fonds (d'investissem	ent ouverts			
Fonds	d'investissem	ent (OPCVM)			
EUR Total fo	1.200 onds d'investi	Clartan Ethos Esg EURpe SAI & Mid I Cap ssement (OPCVM)	1.200.000,00 1.200.000,00	1.258.932,00 1.258.932,00	1,89 1,89
Total po	ortefeuille-titres	S	63.455.901,97	64.926.572,04	97,37
Avoirs b	oancaires			1.886.145,58	2,83
Autres a	actifs/(passifs)	nets		-134.591,21	-0,20
Total				66.678.126,41	100,00

^{*} Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

Répartition économique et géographique du portefeuille-titres

au 31 décembre 2022

Répartition économique

(en pourcentage de l'actif net)

Industrie	23,99 %
Biens de consommation durable	20,37 %
Finances	16,50 %
Energie	10,91 %
Services de santé	8,45 %
Matières premières	6,21 %
Biens de consommation non-cyclique	4,20 %
Services aux collectivités	3,15 %
Fonds d'investissement	1,89 %
Technologies	1,70 %
Total	97,37 %

Répartition géographique

(par pays de résidence de l'émetteur) (en pourcentage de l'actif net)

France	68,04 %
Suisse	7,75 %
Pays-Bas	7,04 %
Royaume-Uni	5,03 %
Espagne	3,08 %
Suède	2,39 %
Luxembourg	1,89 %
Roumanie	1,68 %
Irlande	0,47 %
Total	97,37 %

Etat du patrimoine (en EUR) au 31 décembre 2022

Actif Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation Avoirs bancaires A recevoir sur émissions d'actions Revenus à recevoir sur portefeuille-titres Intérêts bancaires à recevoir Total de l'actif	38.489.565,21 1.330.337,48 1.027,39 83.131,12 60,78 39.904.121,98
Exigible Frais à payer Total de l'exigible	73.043,83 73.043,83
Actif net à la fin de l'exercice	39.831.078,15

Répartition des actifs nets par classe d'action

Classe d'action	Nombre d'actions	Devise action	VNI par action en devise de la classe d'action	Actifs nets par classe d'action (en EUR)
С	257.332,6859	EUR	117,52	30.242.856,86
D	1.076,1950	EUR	87,45	94.110,52
1	151,5902	EUR	62.630,10	9.494.110,77
			_	39.831.078,15

Etat des opérations et des autres variations de l'actif net (en EUR) du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022

Revenus	
Dividendes, nets	954.022,39
Intérêts sur obligations et autres titres, nets	152.020,26
Intérêts bancaires	3.889,64
Total des revenus	1.109.932,29
Charges	
Commission de gestion	616.764,10
Commission de dépositaire	19.357,43
Frais bancaires et autres commissions	4.818,97
Frais sur transactions	79.750,55
Frais d'administration centrale	54.259,02
Frais professionnels	2.489,66
Autres frais d'administration	33.475,10
Taxe d'abonnement	16.060,79
Intérêts bancaires payés	22.787,13
Autres charges	23.448,37
Total des charges	873.211,12
Revenus nets des investissements	236.721,17
Bénéfice/(perte) net(te) réalisé(e)	
- sur portefeuille-titres	-604.260,10
- sur changes à terme	-105,73
- sur devises	9.028,53
Résultat réalisé	-358.616,13
Variation nette de la plus-/(moins-) value non réalisée	
- sur portefeuille-titres	-2.525.837,57
Résultat des opérations	-2.884.453,70
Dividendes payés	-2.093,24
Réinvestissements	-
Emissions	5.049.058,51
Rachats	-9.154.557,63
Total des variations de l'actif net	-6.992.046,06
Total de l'actif net au début de l'exercice	46.823.124,21
Total de l'actif net à la fin de l'exercice	39.831.078,15

Statistiques (en EUR)

au 31 décembre 2022

Total de l'actif net	Devise	31.12.2020	31.12.2021	31.12.202	2
	EUR	41.354.480,14	46.823.124,21	39.831.078,1	5
VNI par classe d'action	Devise	31.12.2020	31.12.2021	31.12.202	2
C D I	EUR EUR EUR	119,99 92,94 63.272,62	95,23	117,5 87,4 62.630,1	5
Performance annue classe d'action (en		Devise	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2022
C D I		EUR EUR EUR	-4,50 -4,67 -4,00	4,45 4,47 5,01	-6,23 -6,23 -5,74
Nombre d'actions		en circulation au début de l'exercice	émises	remboursées	en circulation à la fin de l'exercice
C D I		271.994,2703 1.299,7370 189,7769	14.672,5076 24,4900 49,2906	-29.334,0920 -248,0320 -87,4773	257.332,6859 1.076,1950 151,5902
TER par classe d'ac 31.12.2022 (non-aud					(en %)
C D					1,93 1,93 1,41
Dividendes payés		Devise	Dividende par classe d'ac	tion	Date ex-dividende
D		EUR		1,90	06.05.2022

Les performances annuelles ont été calculées pour les 3 derniers exercices. Pour les compartiments / classes d'actions lancées ou liquidées en cours d'exercice, la performance annuelle correspondante n'a pas été calculée.

La performance historique ne donne pas d'indication sur la performance actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat d'actions de la SICAV.

Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (en EUR)

au 31 décembre 2022

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
<u>Portefe</u>	uille-titres				
Valeurs i	mobilières a	dmises à la cote officielle d'une bourse de			
valeurs					
A ations					
Actions	44.00=			00404400	0.40
CHF CHF	11.397 825	Novartis AG Reg Roche Holding Ltd Pref	765.275,42 200.265,16	964.944,98 242.749,17	2,42 0,61
CHI	023	Noche Holding Lia Fiel	965.540,58	1.207.694,15	3,03
EUD	4.000	A: 1: :: 0A		•	•
EUR EUR	1.800 92.318	Air Liquide SA ALD SA	231.574,32 1.035.411,75	238.320,00 993.341,68	0,60 2,49
EUR	20.130	Alstom	479.842,76	459.366,60	1,15
EUR	14.740	BNP Paribas SA A	756.329,22	784.905,00	1,97
EUR	36.110	Bouygues SA	1.227.869,12	1.012.524,40	2,54
EUR EUR	13.300 71.577	Bureau Veritas SA Crédit Agricole SA	330.765,68 725.640,75	327.313,00 703.673,49	0,82 1,77
EUR	11.487	Deutsche Post AG Reg	411.906,91	404.112,66	1,77
EUR	26.160	Deutsche Telekom AG Reg	490.414,02	487.570,08	1,22
EUR	51.723	Elis SA	710.249,82	714.811,86	1,80
EUR	50.320 6.365	ENI SpA	665.065,45	668.551,52	1,68
EUR EUR	29.291	Gaztransport et technigaz SA Industria de Diseno Textil SA	402.279,86 767.846,35	635.227,00 727.881,35	1,60 1,83
EUR	72.100	Orange SA	791.367,83	669.160,10	1,68
EUR	15.910	Prysmian SpA	475.620,47	551.440,60	1,38
EUR	9.820 24.797	Publicis Groupe SA Rubis SCA	523.336,53	583.504,40	1,47
EUR EUR	10.858	Sanofi SA	946.110,09 875.375,41	610.006,20 975.482,72	1,53 2,45
EUR	19.640	Shell Plc	548.780,61	520.067,20	1,31
EUR	32.240	Spie SAS	659.054,76	785.366,40	1,97
EUR	6.614	STEF SA	537.340,87	599.228,40	1,50
EUR EUR	49.280 50.000	Stora Enso Oyj R Technip Energies NV	838.304,83 662.943,59	648.032,00 733.500,00	1,63 1,84
EUR	3.642	Thales SA	273.047,30	434.490,60	1,09
EUR	12.120	Totalenergies SE	655.554,94	710.838,00	1,79
EUR	29.589 42.853	Universal Music Group NV Veolia Environnement SA	585.567,76	666.048,39	1,67
EUR EUR	20.010	Veolia Environmentent SA Verallia SA Reg S	977.784,36 493.514,69	1.028.472,00 633.916,80	2,58 1,59
EUR	17.112	Worldline SA	780.093,22	625.101,36	1,57
		_	18.858.993,27	18.932.253,81	47,54
GBP	6.420	AstraZeneca Plc	575.872,61	811.480,87	2,04
ODI	0.420	/ Islazonou i io	070.072,01	011.400,01	2,04
NOK	10.684	Bakkafrost P/F Reg	567.870,84	625.978,59	1,57
USD	5.372	IBM Corp	644.851,02	709.036,56	1,78
USD	6.640	Ralph Lauren Corp A	626.991,01	657.313,04	1,65
USD	9.540	Westinghouse Air Brak Tec Corp Reg	694.816,31	892.020,61	2,24
			1.966.658,34	2.258.370,21	5,67
Total act	ions		22.934.935,64	23.835.777,63	59,85
Obligation	ons				
EUR	1.100.000	ALD SA 0% EMTN Ser 15 21/23.02.24	1.063.469,00	1.050.505,50	2,64
EUR	900.000	Amadeus IT Group SA 0.875% EMTN Sen Reg S 18/18.09.23	903.600,00	885.708,00	2,04
EUR	400.000	Arval Serv Lease SA 0% EMTN Ser 1 21/30.09.24	372.600,00	376.028,00	0,94
EUR	800.000	Bureau Veritas SA 1.875% 18/06.01.25	789.760,00	758.716,00	1,91
EUR EUR	300.000 900.000	Carrefour Banque FRN 19/12.09.23 Cie de Saint-Gobain SA 0.625% Ser 42 19/15.03.24	300.000,00 892.200,00	300.415,50 871.038,00	0,75 2,19
EUR	1.000.000	EasyJet Plc 1.125% EMTN Sen Reg S 16/18.10.23	1.019.000,00	980.835,00	2,19
EUR	30.000	Elis SA 0% Conv Ser Elis Sen Reg S 17/06.10.23	940.350,00	931.020,00	2,34
EUR EUR	900.000	Elis SA 1.75% EMTN Sen 19/11.04.24	922.635,00	877.369,50	2,20
	800.000	Leaseplan Corp NV 0.125% EMTN 19/13.09.23	775.100,00	780.536,00	1,96

^{*} Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

CLARTAN - EVOLUTION

Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (en EUR) (suite)

au 31 décembre 2022

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
EUR EUR EUR EUR EUR EUR	1.000.000 640.000 500.000 1.500.000 900.000 800.000 600.000	Nexi SpA 1.75% Sen Reg S 19/31.10.24 RCI Banque SA 2% EMTN 19/11.07.24 Sanofi SA 0.5% EMTN Sen 18/21.03.23 Société Générale SA FRN Sen Reg S 17/22.05.24 Spie SAS 3.125% Sen 17/22.03.24 Unicredit SpA VAR Ser 09/16 16/31.08.24 Veolia Environnement 0.892% EMTN Sen 19/14.01.24	1.017.450,00 633.280,00 498.400,00 1.514.250,00 952.020,00 800.400,00 587.984,00 13.982.498.00	970.330,00 622.646,40 497.927,50 1.511.257,50 895.230,00 793.948,00 586.143,00 13.689.653,90	2,44 1,56 1,25 3,79 2,25 1,99 1,47 34,36
Warrant CHF	ts et droits 25.560 arrants et dro	Co Financière Richemont SA Call Wts 22.11.23	0,00 0,00	19.934,68 19.934,68	0,05 0,05
Fonds o	d'investissem	ent ouverts			
Fonds o	d'investissem	ent (OPCVM)			
EUR Total fo	900 nds d'investi	Clartan Ethos Esg EURpe SAI & Mid I Cap ssement (OPCVM)	900.000,00 900.000,00	944.199,00 944.199,00	2,37 2,37
Total po	rtefeuille-titres		37.817.433,64	38.489.565,21	96,63
Avoirs b	ancaires			1.330.337,48	3,34
Autres a	ctifs/(passifs)	nets		11.175,46	0,03
Total	· /			39.831.078,15	100,00

^{*} Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

CLARTAN - EVOLUTION

Répartition économique et géographique du portefeuille-titres

au 31 décembre 2022

Répartition économique

(en pourcentage de l'actif net)

Industrie	30,09 %
Finances	21,07 %
Energie	9,75 %
Services de santé	8,77 %
Biens de consommation durable	6,67 %
Technologies	5,57 %
Services aux collectivités	4,05 %
Matières premières	3,82 %
Services de télécommunication	2,90 %
Fonds d'investissement	2,37 %
Biens de consommation non-cyclique	1,57 %
Total	96,63 %

Répartition géographique

(par pays de résidence de l'émetteur) (en pourcentage de l'actif net)

France	59,09 %
Italie	7,49 %
Etats-Unis d'Amérique	5,67 %
Pays-Bas	4,94 %
Royaume-Uni	4,50 %
Espagne	4,05 %
Suisse	3,08 %
Luxembourg	2,37 %
Allemagne	2,24 %
Finlande	1,63 %
Feroe (Iles)	1,57 %
Total	96,63 %

Etat du patrimoine (en EUR) au 31 décembre 2022

Actif Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation Avoirs bancaires A recevoir sur émissions d'actions Revenus à recevoir sur portefeuille-titres Intérêts bancaires à recevoir	191.494.624,48 5.702.407,63 1.482.766,32 471.230,07 271,28
Total de l'actif	199.151.299,78
Exigible A payer sur rachats d'actions Frais à payer	1.480.320,29 222.676,60
Total de l'exigible	1.702.996,89
Actif net à la fin de l'exercice	197.448.302,89

Répartition des actifs nets par classe d'action

Classe d'action	Nombre d'actions	Devise action	VNI par action en devise de la classe d'action	Actifs nets par classe d'action (en EUR)
С	3.302.236,0513	EUR	55,01	181.666.733,85
D	37.544,2488	EUR	91,90	3.450.204,48
I	12.013,6644	EUR	1.026,44	12.331.364,56
			<u>-</u>	197.448.302,89

Etat des opérations et des autres variations de l'actif net (en EUR) du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022

Revenus Dividendes, nets Intérêts sur obligations et autres titres, nets Intérêts bancaires	2.464.588,21 1.416.718,84 13.372,12
Total des revenus	3.894.679,17
Charges Commission de gestion Commission de dépositaire Frais bancaires et autres commissions Frais sur transactions Frais d'administration centrale Frais professionnels Autres frais d'administration Taxe d'abonnement Autres impôts Intérêts bancaires payés Autres charges	1.885.693,17 95.651,05 17.656,73 229.055,41 110.488,53 13.071,54 56.482,66 97.820,81 1.461,15 69.533,65 68.748,67
Total des charges	2.645.663,37
Revenus nets des investissements	1.249.015,80
Bénéfice/(perte) net(te) réalisé(e) - sur portefeuille-titres - sur devises	-5.918.898,09 24.067,67
Résultat réalisé	-4.645.814,62
Variation nette de la plus-/(moins-) value non réalisée - sur portefeuille-titres Résultat des opérations	-7.891.792,74 -12.537.607,36
Dividendes payés	-46.363,13
Réinvestissements	2.124,32
Emissions	30.783.804,56
Rachats	-74.945.832,07
Total des variations de l'actif net	-56.743.873,68
Total de l'actif net au début de l'exercice	254.192.176,57
Total de l'actif net à la fin de l'exercice	197.448.302,89

Statistiques (en EUR)

au 31 décembre 2022

Total de l'actif net	Devise	3′	1.12.2020	31.12.2021	31.12.2022	
	EUR	325.14	47.513,30	254.192.176,57	197.448.302,89	
VNI par classe d'action	Devise	3′	1.12.2020	31.12.2021	31.12.2022	
C D I	EUR EUR EUR		56,74 96,72 1.051,79	57,98 97,86 1.078,28	55,01 91,90 1.026,44	
Performance annuel classe d'action (en 9		Devise)	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2022
C D I		EUR EUR EUR		-3,65 -3,66 -3,33	2,19 2,19 2,52	-5,12 -5,11 -4,81
Nombre d'actions		en circulation au début de l'exercice	émises	réinvesties	remboursées	en circulation à la fin de l'exercice
C D I		3.901.278,4798 49.993,2134 21.426,3788	429.710,4998 2.580,6108 5.839,3067	22,5392 -	-1.028.752,9283 -15.052,1146 -15.252,0211	3.302.236,0513 37.544,2488 12.013,6644
TER par classe d'ac 31.12.2022 (non-aud						(en %)
C D						1,07 1,07 0,75
Dividendes payés		Devise	Divider	ide par classe d'acti	on	Date ex-dividende
D		EUR		0,	98	06.05.2022

Les performances annuelles ont été calculées pour les 3 derniers exercices. Pour les compartiments / classes d'actions lancées ou liquidées en cours d'exercice, la performance annuelle correspondante n'a pas été calculée.

La performance historique ne donne pas d'indication sur la performance actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat d'actions de la SICAV.

Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (en EUR)

au 31 décembre 2022

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net
<u>Portefe</u>	uille-titres				
Valeurs ı	mobilières a	dmises à la cote officielle d'une bourse de			
<u>valeurs</u>					
Actions					
CHF	26.363	Novartis AG Reg	1.942.437,03	2.232.064,97	1,13
CHF	2.065	Roche Holding Ltd Pref	510.148,78	607.608,54	0,31
		<u>-</u>	2.452.585,81	2.839.673,51	1,44
EUR	4.290	Air Liquide SA	551.918,80	567.996,00	0,29
EUR	236.772	ALD SA	2.634.093,84	2.547.666,72	1,29
EUR	50.310	Alstom	1.199.249,71	1.148.074,20	0,58
EUR	38.859 94.960	BNP Paribas SA A	1.917.983,09	2.069.241,75	1,05
EUR EUR	34.800	Bouygues SA Bureau Veritas SA	3.232.974,30 865.462,08	2.662.678,40 856.428,00	1,35 0,43
EUR	187.101	Crédit Agricole SA	1.866.709,95	1.839.389,93	0,93
EUR	26.332	Deutsche Post AG Reg	1.242.051,59	926.359,76	0,47
EUR	67.670	Deutsche Telekom AG Reg	1.268.573,49	1.261.233,46	0,64
EUR	137.587	Elis SA	2.031.552,52	1.901.452,34	0,96
EUR	134.310	ENI SpA	1.775.175,94	1.784.442,66	0,90
EUR EUR	16.035 74.550	Gaztransport et technigaz SA Industria de Diseno Textil SA	1.211.982,47 2.032.110,31	1.600.293,00 1.852.567,50	0,81 0,94
EUR	201.900	Orange SA	2.215.911,33	1.873.833,90	0,95
EUR	38.710	Prysmian SpA	1.157.755,43	1.341.688,60	0,68
EUR	25.001	Publicis Groupe SA	1.316.235,81	1.485.559,42	0,75
EUR	62.238	Rubis SCA	2.001.486,77	1.531.054,80	0,77
EUR EUR	29.391 54.680	Sanofi SA Shell Plc	2.334.753,98	2.640.487,44	1,34
EUR	81.990	Spie SAS	1.529.216,88 1.676.064,05	1.447.926,40 1.997.276,40	0,73 1,01
EUR	16.700	STEF SA	1.326.647,21	1.513.020,00	0,77
EUR	128.830	Stora Enso Oyj R	2.174.888,82	1.694.114,50	0,86
EUR	124.840	Technip Energies NV	1.633.807,15	1.831.402,80	0,93
EUR	31.620	Totalenergies SE	1.706.516,99	1.854.513,00	0,94
EUR EUR	76.341 96.916	Universal Music Group NV Veolia Environnement SA	1.523.059,45	1.718.435,91	0,87
EUR	52.700	Verallia SA Reg S	2.158.388,91 1.300.411,42	2.325.984,00 1.669.536,00	1,18 0,84
EUR	43.847	Worldline SA	2.072.317,57	1.601.730,91	0,81
		-	47.957.299,86	47.544.387,80	24,07
GBP	17.940	AstraZeneca Plc	1.575.196,08	2.267.596,08	1,15
ODI	17.540	AdiaZonoda i io	1.57 5. 150,00	2.207.330,00	1,10
USD	13.433	IBM Corp	1.627.365,39	1.772.987,37	0,90
USD	17.640	Ralph Lauren Corp A	1.665.685,43	1.746.235,23	0,88
USD	23.130	Westinghouse Air Brak Tec Corp Reg	1.684.844,33	2.162.729,21	1,09
			4.977.895,15	5.681.951,81	2,87
Total act	tions	-	56.962.976,90	58.333.609,20	29,53
Oblinatio					
Obligation	ons				
EUR	2.200.000	ALD SA 0% EMTN Ser 15 21/23.02.24	2.126.938,00	2.101.011,00	1,06
EUR	4.700.000	Amadeus IT Group SA 0.875% EMTN Sen Reg S 18/18.09.23	4.718.800,00	4.625.364,00	2,34
EUR EUR	5.500.000 3.750.000	Amadeus IT Group SA FRN EMTN Ser 12 22/25.01.24 Anheuser-Busch InBev SA FRN EMTN Sen Reg S 18/15.04.24	5.507.750,00	5.495.022,50	2,78 1,90
EUR	2.100.000	Arval Serv Lease SA 0% EMTN Ser 1 21/30.09.24	3.753.454,29 1.956.150,00	3.753.581,24 1.974.147,00	1,00
EUR	6.600.000	Becton Dickinson & Co 0.034% 21/13.08.25	6.114.900,00	5.995.572,00	3,04
EUR	1.880.000	BNP Paribas SA FRN EMTN Sen Reg S 17/07.06.24	1.867.780,00	1.895.096,40	0,96
EUR	22.595	BNP Paribas SA VAR TP1 84/30.07.Perpetual	2.711.400,00	2.681.330,20	1,36
EUR	2.100.000	Bureau Veritas SA 1.875% 18/06.01.25	2.073.120,00	1.991.629,50	1,01
EUR	9.700.000	Carrefour Banque FRN 19/12.09.23	9.712.105,00	9.713.434,50	4,92
EUR	4.800.000	Cie de Saint-Gobain SA 0.625% Ser 42 19/15.03.24	4.757.900,00	4.645.536,00	2,35
EUR EUR	4.000.000 1.500.000	EasyJet Plc 1.125% EMTN Sen Reg S 16/18.10.23 EasyJet Plc 1.75% EMTN Reg S Sen 16/09.02.23	4.076.000,00 1.526.250,00	3.923.340,00 1.496.655,00	1,99 0,76
	1.000.000		1.020.200,00	1.400.000,00	3,70

^{*} Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (en EUR) (suite)

au 31 décembre 2022

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
EUR	170.870	Elis SA 0% Conv Ser Elis Sen Reg S 17/06.10.23	5.339.296,00	5.302.779,58	2,69
EUR	2.100.000	France 0% 20/25.02.23	2.092.671,00	2.095.254,00	1,06
EUR	8.300.000	France 1.75% OAT 14/25.11.24	8.886.395,00	8.132.215,50	4,12
EUR	5.300.000	Leaseplan Corp NV 0.125% EMTN 19/13.09.23	5.135.080,00	5.171.051,00	2,62
EUR	2.500.000	Nexi SpA 1.75% Sen Reg S 19/31.10.24	2.543.550,00	2.425.825,00	1,23
EUR	7.000.000	RCI Banque SA FRN EMTN Sen 17/04.11.24	7.022.137,50	6.892.655,00	3,49
EUR	9.500.000	RCI Banque SA FRN Sen 18/12.03.25	9.477.200,00	9.315.985,00	4,72
EUR	4.000.000	Sanofi SA 0.5% EMTN Sen 18/21.03.23	3.987.100,00	3.983.420,00	2,02
EUR	4.400.000	Société Générale SA FRN EMTN Sen 18/06.03.23	4.326.080,00	4.402.376,00	2,23
EUR	11.500.000	Société Générale SA FRN Sen Reg S 17/22.05.24	11.593.450,00	11.586.307,50	5,87
EUR	5.200.000	Spie SAS 3.125% Sen 17/22.03.24	5.483.600,00	5.172.440,00	2,62
EUR	1.500.000	Unicredit SpA VAR Ser 08/16 16/30.06.23	1.503.900,00	1.500.780,00	0,76
EUR	4.100.000	Unicredit SpA VAR Ser 09/16 16/31.08.24	4.102.050,00	4.068.983,50	2,06
EUR	4.100.000	Veolia Environnement 0.892% EMTN Sen 19/14.01.24	4.018.340,00	4.005.310,50	2,03
Total of	oligations		126.413.396,79	124.347.101,92	62,99
Fonds o	d'investissem	ent ouverts			
Fonds o	d'investissem	ent (OPCVM)			
EUR	2.152	Clartan Ethos Esg EURpe SAI & Mid I Cap	2.156.883,48	2.257.684,72	1,14
EUR	104	Clartan Evolution I Cap	6.355.937,34	6.556.228,64	3,32
Total fo	nds d'investis	ssement (OPCVM)	8.512.820,82	8.813.913,36	4,46
Total po	rtefeuille-titres		191.889.194,51	191.494.624,48	96,98
	ancaires			5.702.407,63	2,89
Autres a	actifs/(passifs)	nets		251.270,78	0,13
Total	,			197.448.302,89	100,00

^{*} Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

Répartition économique et géographique du portefeuille-titres

au 31 décembre 2022

Répartition économique

(en pourcentage de l'actif net)

Finances	35,62 %
Industrie	18,69 %
Services de santé	8,99 %
Technologies	6,83 %
Pays et gouvernements	5,18 %
Energie	5,08 %
Fonds d'investissement	4,46 %
Biens de consommation durable	3,44 %
Services aux collectivités	3,21 %
Matières premières	1,99 %
Biens de consommation non-cyclique	1,90 %
Services de télécommunication	1,59 %
Total	96,98 %

Répartition géographique

(par pays de résidence de l'émetteur) (en pourcentage de l'actif net)

France	61,49 %
Espagne	6,06 %
Etats-Unis d'Amérique	5,91 %
Italie	5,63 %
Luxembourg	4,46 %
Pays-Bas	4,22 %
Royaume-Uni	3,90 %
Belgique	1,90 %
Suisse	1,44 %
Allemagne	1,11 %
Finlande	0,86 %
Total	96,98 %

Etat du patrimoine (en EUR) au 31 décembre 2022

Actif Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation Avoirs bancaires Frais d'établissement, nets Intérêts bancaires à recevoir	36.675.772,60 1.452.583,48 19.105,40 66,18
Total de l'actif	38.147.527,66
<u>Exigible</u> Frais à payer	68.696,21
Total de l'exigible	68.696,21
Actif net à la fin de l'exercice	38.078.831,45

Répartition des actifs nets par classe d'action

Classe d'action	Nombre d'actions	Devise action	VNI par action en devise de la classe d'action	Actifs nets par classe d'action (en EUR)
С	118.449,4285	EUR	102,44	12.133.479,82
D	4.316,5273	EUR	93,00	401.427,47
E	10.000,0000	EUR	844,41	8.444.072,70
1	16.446,8814	EUR	1.039,70	17.099.851,46
			_	38.078.831,45

Etat des opérations et des autres variations de l'actif net (en EUR) du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022

Revenus Dividendes, nets	887.503,78
Intérêts bancaires	4.283,80
Total des revenus	891.787,58
Charges	E0E 00.4 69
Commission de gestion Commission de dépositaire	505.994,68 17.030,67
Frais bancaires et autres commissions	4.965,60
Frais sur transactions	97.625,69
Frais d'administration centrale	64.292,99
Frais professionnels	2.261,20
Autres frais d'administration	17.047,30
Taxe d'abonnement	8.615,98
Intérêts bancaires payés	10.378,20
Autres charges	30.775,55
Total des charges	758.987,86
Revenus nets des investissements	132.799,72
Bénéfice/(perte) net(te) réalisé(e)	
- sur portefeuille-titres	-3.014.779,02
- sur changes à terme - sur devises	-632,79 -20.235,91
- Sui devises	-20.233,91
Résultat réalisé	-2.902.848,00
Variation nette de la plus-/(moins-) value non réalisée	- aaa 4aa aa
- sur portefeuille-titres	-5.883.163,06
Résultat des opérations	-8.786.011,06
Dividendes payés	-14.436,99
Réinvestissements	-
Emissions	23.001.307,13
Rachats	-6.949.297,77
Total des variations de l'actif net	7.251.561,31
Total de l'actif net au début de l'exercice	30.827.270,14
Total de l'actif net à la fin de l'exercice	38.078.831,45

Statistiques (en EUR)

au 31 décembre 2022

Total de l'actif net	Devise	31.12.2020	31.12.2021	31.12.202	22
	EUR	15.317.990,00	30.827.270,14	38.078.831,4	45
VNI par classe d'action	Devise	31.12.2020	31.12.2021	31.12.202	22
C D E	EUR EUR EUR	109,36 106,74		102,4 93,0 844,4	00
Ī	EUR	1.095,81	1.287,93	1.039,7	
Performance annue classe d'action (en S		Devise		31.12.2021	31.12.2022
C D I		EUR EUR EUR		16,78 16,76 17,53	-19,79 -19,78 -19,27
Nombre d'actions		en circulation au début de l'exercice	émises	remboursées	en circulation à la fin de l'exercice
C D E		95.873,5188 3.014,0000	33.751,6468 1.396,9357 10.000,0000	-11.175,7371 -94,4084	118.449,4285 4.316,5273 10.000,0000
Ī		14.145,9736	7.306,5149	-5.005,6071	16.446,8814
TER par classe d'ac 31.12.2022 (non-aud					(en %)
C D E					2,19 2,20 * 1,06 1,56
* TER annualisé					1,00
Dividendes payés		Devise	Dividende par classe d'ac	tion	Date ex-dividende
D		EUR		4,23	06.05.2022

Les performances annuelles ont été calculées pour les 3 derniers exercices. Pour les compartiments / classes d'actions lancées ou liquidées en cours d'exercice, la performance annuelle correspondante n'a pas été calculée.

La performance historique ne donne pas d'indication sur la performance actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat d'actions de la SICAV.

Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (en EUR)

au 31 décembre 2022

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
Portefe	euille-titres				
Valeurs	mohilières a	dmises à la cote officielle d'une bourse de			
valeurs	modmoroo u	annood a la doto omoione a ano boardo ao			
Actions					
CHF	16.920	AMS OSRAM AG	272.081,84	115.680,94	0,30
CHF CHF	224 550	Barry Callebaut AG Reg Belimo Holding AG	446.908,58 206.226,95	414.972,58 245.116,78	1,09 0,64
CHF	12.089	Logitech Intl SA Reg	759.979,41	698.682,43	1,84
CHF	41.151	SIG Group AG Reg	905.139,93	841.956,08	2,21
CHF	3.616	Sonova Holding AG	1.019.433,25	803.201,91	2,11
CHF	2.700	Straumann Holding AG	295.813,82	288.792,13	0,76
CHF	2.007	Swiss Life Holding Reg	982.698,21	969.262,24	2,55
			4.888.281,99	4.377.665,09	11,50
EUR EUR	35.576 10.265	Alstom Amundi SA	1.164.205,64 732.963,56	811.844,32 544.045,00	2,13
EUR	10.265 157.861	Aquafil SpA	732.963,56 1.010.856,55	969.266,54	1,43 2,55
EUR	27.212	Arcadis NV	861.154,42	998.680,40	2,62
EUR	18.614	Befesa SA Reg	928.993,32	838.746,84	2,20
EUR	7.007	BioMerieux SA	730.670,72	686.125,44	1,80
EUR EUR	17.163 33.176	Brenntag AG	1.215.288,39	1.024.974,36	2,69
EUR	67.808	Corbion NV Corticeira Amorim SGPS SA Reg	1.326.784,27 730.948,89	1.056.323,84 591.285,76	2,77 1,55
EUR	19.596	Edenred SA	829.849,51	997.044,48	2,62
EUR	85.987	Elis SA	1.186.108,93	1.188.340,34	3,12
EUR	26.274	GEA Group AG	993.908,76	1.003.666,80	2,64
EUR EUR	280.693 31.107	Hera SpA Jeronimo Martins SA Reg	984.276,18	707.065,67	1,86 1,65
EUR	15.182	Kingspan Group	526.684,20 1.126.841,59	627.739,26 767.905,56	2,02
EUR	21.700	Kion Group AG	566.384,27	580.909,00	1,53
EUR	5.765	Lenzing AG Reg	490.321,20	315.922,00	0,83
EUR	5.901	Nexans SA	485.033,75	498.339,45	1,31
EUR EUR	31.914 22.554	Prysmian SpA Publicis Groupe SA	966.474,11 1.035.819,38	1.106.139,24 1.340.158,68	2,91 3,52
EUR	71.160	Raiffeisen Bank Intl AG	903.102,81	1.092.306,00	2,87
EUR	3.356	Randstad NV	183.037,19	191.157,76	0,50
EUR	44.353	Renault SA	1.338.492,24	1.387.140,08	3,64
EUR	47.794	Rexel SA	875.805,92	881.321,36	2,31
EUR EUR	37.809 58.079	SCOR SE Spie SAS	842.241,66 1.215.699,45	812.515,41 1.414.804,44	2,13 3,72
EUR	78.638	Stora Enso Oyj R	1.277.943,58	1.034.089,70	2,72
EUR	1.526	Teleperformance SE	412.833,27	339.840,20	0,89
EUR	48.468	Veolia Environnement SA	1.194.286,60	1.163.232,00	3,05
EUR	34.892	Verallia SA Reg S	925.993,33	1.105.378,56	2,90
EUR EUR	42.143 33.596	Vivendi Wienerberger AG	443.087,71 1.035.572,93	375.662,70 757.925,76	0,99 1,99
EUR	18.607	Worldline SA	1.045.256,99	679.713,71	1,79
			29.586.921,32	27.889.610,66	73,25
GBP	53.560	Pearson Plc	470.636,29	566.795,61	1,49
NOK	37.285	Tomra Systems ASA	766.437,89	587.272,10	1,54
SEK	140 005	Flootrolux Professional AR R Pos	710.848,65	590.102,10	1 55
SEK	149.805 30.519	Electrolux Professional AB B Reg Essity AB B Reg	710.646,65	749.787,87	1,55 1,97
SEK	179.257	Munters Group AB B Reg	1.237.240,09	1.658.135,34	4,35
SEK	13.102	Thule Group AB	494.152,42	256.403,83	0,67
			3.235.475,03	3.254.429,14	8,54
-	tefeuille-titres		38.947.752,52	36.675.772,60	96,32

^{*} Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (en EUR) (suite)

au 31 décembre 2022

Devise	Valeur Dénomination nominale/ Quantité	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
Avoirs ba	ancaires		1.452.583,48	3,81
Autres a	ctifs/(passifs) nets		-49.524,63	-0,13
Total		_	38.078.831,45	100,00

^{*} Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

Répartition économique et géographique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Répartition économique

(en pourcentage de l'actif net)

Industrie	33,93 %
Matières premières	14,97 %
Biens de consommation durable	14,41 %
Finances	12,10 %
Services aux collectivités	4,91 %
Biens de consommation non-cyclique	4,71 %
Services de santé	4,67 %
Technologies	3,93 %
Energie	2,69 %
Total	96,32 %

Répartition géographique

(par pays de résidence de l'émetteur) (en pourcentage de l'actif net)

France	37,35 %
Suisse	11,20 %
Suède	8,54 %
Italie	7,32 %
Allemagne	6,86 %
Autriche	5,99 %
Pays-Bas	5,89 %
Portugal	3,20 %
Finlande	2,72 %
Luxembourg	2,20 %
Irlande	2,02 %
Norvège	1,54 %
Royaume-Uni	1,49 %
Total	96,32 %

Etat du patrimoine (en EUR) au 31 décembre 2022

Actif Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation Avoirs bancaires Intérêts bancaires à recevoir	6.868.616,61 545.313,02 24,84
Total de l'actif	7.413.954,47
Exigible Frais à payer	9.377,96
Total de l'exigible	9.377,96
Actif net à la fin de l'exercice	7.404.576,51

Répartition des actifs nets par classe d'action

Classe d'action	Nombre d'actions	Devise action	VNI par action en devise de la classe d'action	Actifs nets par classe d'action (en EUR)
C	4.641,6001	EUR	1.595,26	7.404.576,51
			_	7.404.576,51

Etat des opérations et des autres variations de l'actif net (en EUR) du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022

Revenus Intérêts bancaires Autres commissions reçues	1.806,89 3.690,40
Total des revenus	5.497,29
<u>Charges</u>	
Commission de gestion	56.295,19
Commission de dépositaire	3.174,23
Frais bancaires et autres commissions	284,76
Frais sur transactions	600,00
Frais d'administration centrale	23.121,99
Frais professionnels	413,46
Autres frais d'administration	12.109,40
Taxe d'abonnement	2.119,69
Autres impôts	627,02
Intérêts bancaires payés	5.527,80
Autres charges	953,18
Total des charges	105.226,72
Pertes nettes des investissements	-99.729,43
Bénéfice/(perte) net(te) réalisé(e)	
- sur portefeuille-titres	41.586,80
Résultat réalisé	-58.142,63
Variation nette de la plus-/(moins-) value non réalisée	
- sur portefeuille-titres	-292.720,21
Résultat des opérations	-350.862,84
Dividendes payés	
1 7	
Réinvestissements	-
Emissions	1.210.254,03
Rachats	-241.593,40
Total des variations de l'actif net	617.797,79
Total de l'actif net au début de l'exercice	6.786.778,72
Total de l'actif net à la fin de l'exercice	7.404.576,51

Statistiques (en EUR) au 31 décembre 2022

Total de l'actif net	Devise	31.12.2020	31.12.2021	31.12.202	22
	EUR	6.258.135,53	6.786.778,72	7.404.576,5	51
VNI par classe d'action	Devise	31.12.2020	31.12.2021	31.12.202	22
С	EUR	1.539,51	1.677,88	1.595,2	26
Nombre d'actions		en circulation au début de l'exercice	émises	remboursées	en circulation à la fin de l'exercice
С		4.044,8553	752,2860	-155,5412	4.641,6001

Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (en EUR)

au 31 décembre 2022

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
	euille-titres				
<u>ronus u</u>	<u>l'investissem</u>	ent ouverts			
Fonds d	l'investissem	ent (OPCVM)			
EUR EUR EUR EUR EUR EUR EUR EUR EUR EUR	362 777 384 4.246 176,3845 945,9231 329,7641 968 5.594 54,5 2.712 337 1.104 221 508	Axiom Lux SICAV European Banks Equity I Cap BlackRock Strateg Fds European Opp Extension A2 Cap BNP Paribas Cash Invest Privilege Cap Centifolia I Cap Clartan Europe I Cap Clartan Patrimoine I Cap Clartan Valeurs I Cap DNCA Value Europe I Cap Dodge & Cox Wldwide Fds Plc US St EUR Cap Exane Fds 2 Pleiade A Cap Lazard GI Active Fds PLC Equity Franchise ACC Cap Moneta Micro Entreprises C Cap Moneta Multi Caps FCP Cap Pluvalca France Sm Caps A Cap R-Co 2 SICAV Target 2028 IG IC Cap	485.112,30 213.573,99 866.657,66 408.427,18 185.942,78 1.003.435,22 393.633,94 181.296,72 214.697,72 659.799,69 253.900,83 298.069,76 270.564,03 157.517,82 513.019,04	468.185,46 385.625,10 863.570,23 432.709,86 194.335,15 974.158,90 419.954,58 205.903,28 253.128,50 700.515,75 370.429,64 542.195,93 386.753,28 161.875,87 509.275,08	6,32 5,21 11,66 5,84 2,63 13,16 5,67 2,78 3,42 9,46 5,00 7,32 5,22 2,19 6,88
Total por	rtefeuille-titres		6.105.648,68	6.868.616,61	92,76
Avoirs ba				545.313,02 -9.353,12	7,36 -0,12
Total	cuis/(passiis)	ncis		7.404.576,51	100,00

^{*} Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

Répartition économique et géographique du portefeuille-titres

au 31 décembre 2022

Répartition économique

(en pourcentage de l'actif net)

Fonds d'investissement	92,76 %
Total	92,76 %

Répartition géographique

(par pays de résidence de l'émetteur) (en pourcentage de l'actif net)

Luxembourg	42,45 %
France	41,89 %
Irlande	8,42 %
Total	92,76 %

Notes aux états financiers

au 31 décembre 2022

Note 1 - Informations générales

CLARTAN (la "SICAV") est une société d'investissement à capital variable à compartiments multiples de droit luxembourgeois, soumise à la Partie I de la Loi de 2010. La SICAV a été créée pour une durée illimitée en date du 20 août 2014 et les statuts ont été publiés en date du 26 août 2014.

La Valeur Nette d'Inventaire, le prix d'émission ainsi que le prix de remboursement et de conversion de chaque classe d'actions sont disponibles chaque jour ouvrable bancaire complet à Luxembourg au siège social de la SICAV.

Les documents suivants sont tenus à disposition du public au siège social de la SICAV et au siège social de la Société de Gestion :

- le Prospectus de la SICAV, comprenant les statuts et les fiches signalétiques,
- les documents d'Informations Clés de la SICAV (également publiées sur le site www.clartan.com),
- les rapports financiers de la SICAV.

Une copie des conventions conclues avec la Société de Gestion, les Gestionnaires et Conseillers en Investissements de la SICAV peut être consultée sans frais au siège social de la SICAV.

Note 2 - Principales méthodes comptables

a) Présentation des états financiers

Les états financiers de la SICAV sont établis conformément aux prescriptions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg relatives aux Organismes de Placement Collectif et aux principales méthodes comptables généralement admises au Luxembourg.

Les états financiers de la SICAV ont été préparés sur selon le principe de la continuité d'exploitation.

b) Evaluation des actifs

La valeur des espèces en caisse ou en dépôt, des effets et des billets payables à vue et des comptes à recevoir, des dividendes et intérêts annoncés ou venus à échéance et non encore touchés est constituée par la valeur nominale de ces avoirs, sauf toutefois s'il s'avère improbable que cette valeur puisse être encaissée ; dans ce dernier cas, la valeur sera déterminée en retranchant un tel montant que la Société estimera adéquat en vue de refléter la valeur réelle de ces avoirs.

La valeur de toutes valeurs mobilières, instruments du marché monétaire et instruments financiers dérivés qui sont cotés sur une bourse ou négociés sur tout autre marché réglementé, qui fonctionne de manière régulière, est reconnu et ouvert au public est déterminée suivant leur dernier cours disponible.

Dans les cas où des investissements de la SICAV sont cotés en bourse ou négociés sur un autre marché réglementé, qui fonctionne de manière régulière, est reconnu et ouvert au public et négociés par des teneurs de marché en dehors du marché boursier sur lequel les investissements sont cotés ou du marché sur lequel ils sont négociés, le conseil d'administration pourra déterminer le marché principal pour les investissements en question qui seront dès lors évalués au dernier cours disponible sur ce marché.

Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas cotés sur une bourse officielle ou négociés sur tout autre marché réglementé, qui fonctionne de manière régulière et est reconnu et ouvert au public, seront évalués en conformité avec la pratique de marché, telle qu'elle pourra être décrite plus en détail dans le Prospectus.

Notes aux états financiers (suite)

au 31 décembre 2022

La valeur des titres représentatifs de tout Organisme de Placement Collectif ouvert sera déterminée suivant la dernière valeur nette d'inventaire officielle par part ou suivant la dernière valeur nette d'inventaire estimative si cette dernière est plus récente que la valeur nette d'inventaire officielle, à condition que la Société ait l'assurance que la méthode d'évaluation utilisée pour cette estimation est cohérente avec celle utilisée pour le calcul de la valeur nette d'inventaire officielle. Dans la mesure où :

- les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire et/ou instruments financiers dérivés en portefeuille au Jour d'Evaluation ne sont cotées ou négociées ni à une bourse, ni sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public ou,
- pour des valeurs mobilières, instruments du marché monétaire et/ou instruments financiers dérivés cotés et négociés en bourse ou à un tel autre marché mais pour lesquels le prix déterminé n'est pas, de l'avis du Conseil d'Administration, représentatif de la valeur réelle de ces valeurs mobilières, instruments du marché monétaire et/ou instruments financiers dérivés ou,
- pour des instruments financiers dérivés traités de gré à gré et/ou de titres représentatifs d'Organismes de Placement Collectif, le prix déterminé n'est pas de l'avis du Conseil d'Administration, représentatif de la valeur réelle de ces instruments financiers dérivés ou titres représentatifs d'Organismes de Placement Collectif,

le Conseil d'Administration estime la valeur probable de réalisation avec prudence et bonne foi.

c) Coût d'acquisition des titres en portefeuille

Le coût d'acquisition des titres de chaque compartiment libellés en devises autres que la devise du compartiment est converti dans cette devise au cours de change en vigueur au jour de l'achat.

d) Bénéfice/(perte) net(te) réalisé(e) sur portefeuille-titres

Les bénéfices et pertes réalisés sur portefeuille-titres sont calculés sur base du coût moyen d'acquisition et sont présentés nets sous l'état des opérations et des autres variations de l'actif net.

e) Revenus sur portefeuille titres

Les dividendes sont enregistrés à la date de détachement de coupon ("ex-date"), nets de retenue à la source éventuelle.

Les revenus d'intérêts courus et échus sont enregistrés, nets de retenue à la source éventuelle.

f) Evaluation des contrats de change à terme

Les contrats de change à terme sont évalués aux cours du marché de change à terme pour la période restante à partir de la date d'évaluation jusqu'à l'échéance des contrats. Les plus- ou moins-values nettes non réalisées sont présentées dans l'état du patrimoine. Les plus- ou moins-values nettes réalisées et la variation nette des plus- ou moins-values non réalisées sont présentées dans l'état des opérations et des autres variations de l'actif net.

Notes aux états financiers (suite)

au 31 décembre 2022

g) Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont amortis linéairement sur une période de cinq ans.

Si le lancement d'un compartiment intervient après la date de lancement de la SICAV, les frais d'établissement en relation avec le lancement du nouveau compartiment seront imputés à ce seul compartiment et pourront être amortis sur une période maximale de cinq ans à partir de la date de lancement de ce compartiment.

Les frais d'établissement sont repris dans la rubrique "Autres charges" dans l'état des opérations et des autres variations de l'actif net.

h) Conversion des devises étrangères

Les avoirs bancaires, les autres actifs nets ainsi que la valeur d'évaluation des titres en portefeuille exprimés en d'autres devises que la devise de référence du compartiment sont convertis dans cette devise aux cours de change en vigueur à la date des états financiers. Les revenus et charges exprimés en d'autres devises que la devise de référence du compartiment sont convertis dans cette devise aux cours de change en vigueur à la date d'opération. Les bénéfices ou pertes nets sur devises sont présentés dans l'état des opérations et des autres variations de l'actif net.

i) Etats financiers globalisés

Les états financiers globalisés de la SICAV sont établis en euros (EUR) et sont égaux aux rubriques correspondantes dans les états financiers de chaque compartiment.

j) Frais sur transactions

Les coûts de transactions, qui sont présentés sous la rubrique "Frais sur transactions" dans les charges de l'état des opérations et des autres variations de l'actif net sont principalement composés des frais de courtage supportés par la SICAV et des frais de liquidation de transactions payés à la banque dépositaire ainsi que des frais en relation avec les transactions sur instruments financiers et dérivés.

Les frais de transactions sur les obligations sont inclus dans le coût d'acquisition des investissements.

Note 3 - Commission de gestion

La SICAV a nommé CLARTAN ASSOCIES, une société constituée sous la forme d'une société par actions simplifiée de droit français, en tant que Société de Gestion pour lui rendre des services de gestion, d'administration et de commercialisation.

La commission de gestion payable à la Société de Gestion est calculée sur base de l'actif net moyen de la classe d'action du compartiment en question avec les taux suivants:

Compartiment	Classe d'actions	Devise	Taux effectifs (par an)
CLARTAN - VALEURS	С	EUR	1,80 %
	D	EUR	1,80 %
	1	EUR	1,20 %
CLARTAN - EUROPE	С	EUR	1,80 %
	D	EUR	1,80 %
	1	EUR	1,20 %
CLARTAN - EVOLUTION	С	EUR	1,60 %
	D	EUR	1,60 %
	1	EUR	1,10 %
CLARTAN - PATRIMOINE	С	EUR	0,90 %
	D	EUR	0,90 %
	1	EUR	0,60 %
CLARTAN - ETHOS ESG EUROPE SMALL & MID CAP	С	EUR	1,80 %
	D	EUR	1,80 %
	1	EUR	1,20 %
	E*	EUR	0,70 %
CLARTAN - MULTIMANAGERS BALANCED	С	EUR	1,00 %
(*) depuis le 1er février 2022			

Note 4 - Commission de gestion des fonds cibles

La commission de gestion des fonds cibles dans lesquels le compartiment CLARTAN - MULTIMANAGERS BALANCED investit s'élève à maximum 2,5 % p.a., calculée sur l'actif net investi dans les fonds cibles.

Note 5 - Rétrocession des commissions de gestion

Les rétrocessions des commissions de gestion reçues par la SICAV et liées à ses investissements dans des OPCVM ou autres OPC sont enregistrées dans la rubrique "Autres commissions reçues" dans l'état des opérations et des autres variations de l'actif net.

Note 6 - Commission de dépositaire et frais d'administration centrale

BANQUE DE LUXEMBOURG, dans sa fonction de dépositaire et d'administration centrale, perçoit une commission de dépositaire divisée en 3 parties :

- Frais de conservation
- Frais de dépositaire
- Frais de surveillance des flux de liquidités :

La rémunération de la banque dépositaire est présentée dans la rubrique "Commission de dépositaire" dans l'état des opérations et des autres variations de l'actif net.

Notes aux états financiers (suite)

au 31 décembre 2022

La rubrique "Frais d'administration centrale" figurant dans l'état des opérations et des autres variations de l'actif net est principalement composée des commissions d'agent administratif.

Note 7 - Commission sur émissions, rachats et conversions d'actions

Une commission d'émission peut être portée au profit des entités et des agents actifs dans la commercialisation et le placement des actions lors de la souscription d'actions du compartiment de la SICAV.

Cette commission d'émission s'élève à maximum 3,00 % du montant souscrit sauf pour le compartiment CLARTAN - PATRIMOINE pour lequel cette commission s'élève à maximum 1,00 % du montant souscrit.

Aucune commission d'émission ne sera prélevée pour les actions de Classe I, E et Z

Aucune commission de remboursement ou de conversion n'est exigée des investisseurs lors du rachat ou de la conversion d'actions du compartiment de la SICAV.

Note 8 - Taxe d'abonnement

La SICAV est régie par les lois luxembourgeoises.

En vertu de la législation et des règlements actuellement en vigueur, la SICAV est soumise à une taxe d'abonnement au taux annuel de 0,05 % de l'actif net, calculée et payable par trimestre, sur base de l'actif net à la fin de chaque trimestre.

La classe d'actions I destinée exclusivement aux investisseurs institutionnels au sens de l'article 174 (2) de la loi modifiée du 17 Décembre 2010 est soumise à une taxe d'abonnement réduite de 0.01 %.

Selon l'article 175 (a) de la loi modifiée du 17 décembre 2010, les actifs nets investis en OPC déjà soumis à la taxe d'abonnement sont exonérés de cette taxe.

Note 9 - Taxe annuelle belge

La réglementation belge impose aux Organismes de Placement Collectif autorisés à la commercialisation au public en Belgique le paiement d'une taxe annuelle. Cette taxe s'élève à 0,0925 % sur le total, au 31 décembre de l'année précédente, des montants nets souscrits en Belgique, à partir de leur inscription auprès de l'Autorité des Services et Marchés Financiers ("FSMA").

La SICAV paie la taxe au plus tard le 31 mars de chaque année.

Cette taxe est présentée sous la rubrique "Autres impôts" dans l'état des opérations et des autres variations de l'actif net.

Note 10 - Changements dans la composition du portefeuille-titres

Les changements dans la composition des portefeuille-titres au cours de la période se référant au rapport peuvent être obtenus sans frais au siège de la SICAV.

Notes aux états financiers (suite)

au 31 décembre 2022

Note 11 - Investissements croisés

Conformément à l'article 181 de la Loi modifiée du 17 décembre 2010 relative aux Organismes de Placement Collectif, les compartiments CLARTAN - EUROPE, CLARTAN - VALEURS, CLARTAN - EVOLUTION, CLARTAN - PATRIMOINE et CLARTAN - MULTIMANAGERS BALANCED ont investi dans les compartiments suivants au 31 décembre 2022 :

Compartiments	Quantité	Désignation	Devise du compartiment	Valeur d'évaluation	% de l'actif net
CLARTAN - EUROPE	1200	Clartan Ethos Esg EURpe SAI & Mid I Cap	EUR	1.258.932,00	1,89%
CLARTAN - VALEURS	2152	Clartan Ethos Esg EURpe SAI & Mid I Cap	EUR	2.257.684,72	0,53%
CLARTAN - EVOLUTION	900	Clartan Ethos Esg EURpe SAI & Mid I Cap	EUR	944.199,00	2,37%
CLARTAN - PATRIMOINE	2152	Clartan Ethos Esg EURpe SAI & Mid I Cap	EUR	2.257.684,72	1,14%
CLARTAN - PATRIMOINE	104	Clartan Evolution I Cap	EUR	6.556.228,64	3,32%
CLARTAN - MULTIMANAGERS BALANCED	176,3845	Clartan Europe I Cap	EUR	194.335,15	2,63%
CLARTAN - MULTIMANAGERS BALANCED	945,9231	Clartan Patrimoine I Cap	EUR	974.158,90	13,16%
CLARTAN - MULTIMANAGERS BALANCED	329,7641	Clartan Valeurs I Cap	EUR	419.954,58	5,67%
				14.863.177,71	30,71%

Au 31 décembre 2022, l'investissement total entre les compartiments s'élevait à EUR 14.863.177,71 et, par conséquent, le total net globalisé des actifs à la fin de l'année sans investissements croisés s'élèverait à EUR 764.469.439,50.

L'état globalisé du patrimoine n'a pas été ajusté pour neutraliser l'impact de ce qui précède.

Les commissions sur souscriptions et rachats détaillées dans la note 7 et la commission de gestion détaillée dans la note 3 ne sont pas appliquées sur la valeur nette d'inventaire de l'investissement des compartiments ci-dessous:

CLARTAN - EUROPE dans le compartiment CLARTAN - ETHOS ESG EUROPE SMALL & MID CAP. CLARTAN - VALEURS dans le compartiment CLARTAN - ETHOS ESG EUROPE SMALL & MID CAP. CLARTAN - EVOLUTION dans le compartiment CLARTAN - ETHOS ESG EUROPE SMALL & MID CAP

CLARTAN - PATRIMOINE dans les compartiments CLARTAN - ETHOS ESG EUROPE SMALL & MID CAP et CLARTAN - EVOLUTION.

CLARTAN - MULTIMANAGERS BALANCED dans les compartiments CLARTAN - EUROPE, CLARTAN - PATRIMOINE et CLARTAN - VALEURS.

Note 12 - Evènements

Un nouveau prospectus daté de janvier 2022 été émis et a reçu le visa de la CSSF. Il a été décidé d'insérer la phrase suivante dans la fiche signalétique de chacun des compartiments:

- Pour le compartiment CLARTAN MULTIMANAGERS BALANCED :
 « Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental ».
- Pour tous les autres compartiments de la SICAV:
 « Les critères environnementaux appliqués à ce compartiment ne correspondent pas à des investissements durables ou aux objectifs environnementaux tels que définis par le Règlement (UE) 2020/852 ».

Notes aux états financiers (suite)

au 31 décembre 2022

Nicolas JORDAN a été remplacé par Amélie GUITTET GARREAU comme administrateur de la SICAV avec effet au 21 avril 2022.

Un nouveau prospectus daté du 12 septembre 2022 été émis et a reçu le visa de la CSSF.

Note 13 - Evènement subséquent

Afin d'être en conformité avec les diffférents règlements européens, la SICAV CLARTAN a déposé auprès de la CSSF une demande de modification du prospectus pour les compartiments VALEURS, EUROPE, EVOLUTION, PATRIMOINE et ETHOS ESG EUROPE SMALL & MID CAP, portant sur les Informations précontractuelles pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Informations supplémentaires (non-auditées)

au 31 décembre 2022

1 - Gestion du risque global

Conformément aux exigences de la circulaire CSSF 11/512, le Conseil d'Administration doit déterminer le risque global de la SICAV en appliquant soit l'approche par les engagements soit l'approche par la VaR. En matière de gestion des risques, le Conseil d'Administration de la SICAV a choisi d'adopter l'approche par les engagements comme méthode de détermination du risque global.

2 - Rémunération

CLARTAN ASSOCIÉS a été nommé Société de Gestion de la SICAV CLARTAN.

Les actifs de la SICAV CLARTAN constituant une partie très significative des actifs sous gestion de CLARTAN ASSOCIÉS, on peut considérer que l'ensemble du personnel de CLARTAN ASSOCIÉS est impliqué dans l'activité de la SICAV CLARTAN.

La rémunération fixe des salariés de CLARTAN ASSOCIÉS est composée du seul salaire brut sans aucun avantage en nature. Le montant de cette rémunération est fixé une fois par an par la direction générale de l'entreprise.

La rémunération variable de CLARTAN ASSOCIÉS est composée du seul bonus dont le montant est fixé discrétionnairement par la Direction générale. Le calcul de ce bonus est établi en fonction du résultat (EBIT) de la société et en aucun cas sur la performance de la SICAV.

Pour l'année 2022, la masse salariale comprend l'ensemble des salariés de CLARTAN ASSOCIÉS à PARIS et ceux de la succursale en Allemagne, soit 17 gérants financiers et/ou commerciaux et 14 personnes au middle et back office plus des stagiaires par intermittence.

Salaires brut fixes « gérants et commerciaux » : 2.465.282 € Salaires variables « gérants et commerciaux » : 66.979 €

Salaires brut fixes « middle et back office + stagiaires » : 574.685 € Salaires variables « middle et back office + stagiaires »: 66.321 €

Les détails de la nouvelle politique de rémunération de la Société de Gestion sont disponibles sur le site internet de CLARTAN ASSOCIÉS.

3 - Informations concernant la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation du collatéral cash (règlement UE 2015/2365, ci-après "SFTR")

Durant la période de référence des états financiers, la SICAV n'a pas été engagée dans des opérations sujettes aux exigences de publications SFTR. En conséquence, aucune information concernant la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation du collatéral cash ne doit être présentée.

Informations supplémentaires (non-auditées) (suite)

au 31 décembre 2022

4 - Total Expense Ratio ("TER")

Le TER présenté dans les "Statistiques" de ce rapport est calculé en respect de la Directive sur le calcul et la publication du TER pour les placements collectifs de capitaux, émise le 16 mai 2008 et telle que modifiée en date du 5 août 2021 par l'Asset Management Association Switzerland.

Le TER est calculé sur les 12 derniers mois précédant la date des états financiers.

Les frais sur transactions ne sont pas repris dans le calcul du TER.

5 - Informations en matière de durabilité

Conformément aux exigences du règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (" SFDR ") tel que modifié, il est noté que :

- pour le CLARTAN MULTIMANAGERS BALANCED, référencé à l'article 6 :
- Les investissements sous-jacents du compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.
- et que pour les compartiments CLARTAN VALEURS, EUROPE, EVOLUTION, PATRIMOINE et CLARTAN ETHOS ESG EUROPE SMALL & MID CAP, référencés sous l'article 8, l'annexe (non auditée) du RTS est présentée dans les pages ci-après.

ANNEX IV

Template periodic disclosure for the financial products referred to in Article 8, paragraphs 1, 2 and 2a, of Regulation (EU) 2019/2088 and Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852

Sustainable
investment means
an investment in an
economic activity
that contributes to
an environmental or
social objective,
provided that the
investment does not
significantly harm
any environmental or
social objective and
that the investee
companies follow

good governance

practices.

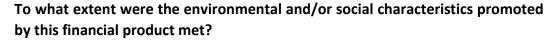
The **EU Taxonomy** is a classification system laid down in Regulation (EU) 2020/852, establishing a list of environmentally sustainable economic activities. That Regulation does not lay down a list of socially sustainable economic activities. Sustainable investments with an environmental

objective might be aligned with the Taxonomy or not.

Dénomination du produit:Identifiant d'entité juridique:Clartan Valeurs2221000KWHNDLANR7Q61

Environmental and/or social characteristics

nable investment objective? [tick and fill in as relevant, nitment to sustainable investments]
NO NO
It promoted Environmental/Social (E/S) characteristics and while it did not have as its objective a sustainable investment, it had a proportion of% of sustainable investments with an environmental objective in economic activities that qualify as environmentally sustainable under the EU Taxonomy with an environmental objective in economic activities that do not qualify as environmentally sustainable under the EU Taxonomy
with a social objective It promoted E/S characteristics, but did not make any sustainable investments



Les caractéristiques environnementales et sociales promues par Clartan Valeurs (le « Compartiment ») reposent sur trois piliers en matière d'investissement : l'exclusion de certains secteurs d'activités et de comportements via l'analyse de controverses dont peuvent faire l'objet certaines sociétés détenues en portefeuille, une approche « best in class » visant à investir dans des entreprises et des états qui se démarquent par leur bon niveau de prise en compte des critères extra-financiers par rapport à leurs pairs et enfin une démarche d'actionnariat actif.

1) L'exclusion s'applique uniquement aux investissements du Compartiment dans des actions de sociétés cotées et dans des obligations d'entreprises.

Exclusions sectorielles:

Toute entreprise réalisant plus de 5% de son chiffre d'affaires dans les secteurs suivants est écartée du champ d'investissement :

- Tabac
- Jeux de hasard et d'argent
- Pornographie
- Armes non conventionnelles
- Cannabis non thérapeutique

Exclusions comportementales:

En s'appuyant à la fois sur la recherche d'Ethos et sur le travail d'analyse interne, les controverses auxquelles les sociétés peuvent être sujettes sont classifiées en 5 niveaux qualitatifs de gravité. Toute société faisant l'objet d'une controverse de niveau le plus élevé sera scrutée systématiquement par le comité ESG de Clartan Associés et le cas échéant exclue (tout maintien devant être dûment justifié). Le portefeuille fin 2022 ne comporte aucune société faisant l'objet d'une controverse de niveau le plus élevé.

2) L'inclusion (ou approche Best-in Class)

Clartan Associés a choisi de concentrer les investissements du Compartiment sur les entreprises et les états les plus performants de leur secteur d'un point de vue ESG. En s'appuyant sur la méthodologie d'Ethos, les entreprises font l'objet d'un rating ESG (A+, A-, B+, B- et C). Les états font également l'objet d'un rating ESG (A+, A-, B+ et B-). Clartan Associés s'engage à ce que 50 % de l'actif net du Compartiment soit investi en actions de sociétés cotées et en obligations notées dans les meilleures catégories de notation (ratings meilleurs ou égaux à B+).

Sustainability indicators measure how the environmental or social characteristics promoted by the financial product are attained.

3) L'actionnariat actif

Dans le cadre du vote aux assemblées générales, Clartan Associés a pour objectif de voter au minimum sur 50% des encours en actions détenues par le Compartiment.

Aussi, Clartan Associés s'engage à **établir un dialogue** sur les thématiques ESG avec les sociétés au cours des rencontres individuelles avec le management.

Le Compartiment n'a **pas d'indice de référence** désigné pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

How did the sustainability indicators perform?

Clartan Valeurs	% Actif Net fin 2022	Objectif
ACTIONS ET OBLIGATIONS NOTEES A+ / A- / B+	83,0%	>50%
ACTIONS NOTEES B-	14,4%	<50%
OPCVM et LIQUIDITES	2,6%	\50%

...and compared to previous periods?

Non applicable (2022 est la première année de production de ce rapport périodique).

What were the objectives of the sustainable investments that the financial product partially made and how did the sustainable investment contribute to such objectives?

Néant. Le Compartiment n'entend pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »).

How did the sustainable investments that the financial product partially made not cause significant harm to any environmental or social sustainable investment objective?

Néant. Le Compartiment n'entend pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement SFDR.

How were the indicators for adverse impacts on sustainability factors taken into account?

Néant. Le Compartiment n'entend pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement SFDR.

Principal adverse impacts are the most significant negative impacts of investment decisions on sustainability factors relating to environmental, social and employee matters, respect for human rights, anticorruption and antibribery matters.

Were sustainable investments aligned with the OECD Guidelines for Multinational Enterprises and the UN Guiding Principles on Business and Human Rights? Details:

Néant. Le Compartiment n'entend pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement SFDR.

[Include a statement for the financial products referred to in Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852]

The EU Taxonomy sets out a "do not significant harm" principle by which Taxonomy-aligned investments should not significantly harm EU Taxonomy objectives and is accompanied by specific Union criteria.

The "do no significant harm" principle applies only to those investments underlying the financial product that take into account the Union criteria for environmentally sustainable economic activities. The investments underlying the remaining portion of this financial product do not take into account the Union criteria for environmentally sustainable economic activities.

Any other sustainable investments must also not significantly harm any environmental or social objectives.



How did this financial product consider principal adverse impacts on sustainability factors?

Le Compartiment prend en considération les principales incidences négatives (« PAI » - Principal Adverse Impact) sur les facteurs de durabilité, à travers l'analyse de durabilité effectuée par Ethos.

Le tableau ci-dessous résume la prise en considération actuelle par le Compartiment des 14 PAI applicables aux investissements dans des entreprises :

Principales incidences négatives	Considérations par le Compartiment
1. Émissions de GES	Ces PAI sont prises en compte à travers
2. Empreinte carbone	l'analyse ESG (rating ESG) et les
3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	indicateurs relatifs à l'environnement que le compartiment entend suivre (cf. liste ci-dessous).
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Le Compartiment tient à jour en fin d'année la liste des sociétés actives dans le secteur des énergies fossiles.
5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Cette PAI est prise en compte à travers l'analyse ESG (rating ESG)
6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Cette PAI n'est pas prise en compte à ce stade.

7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Cette PAI est prise en compte au travers des exclusions comportementales et le Compartiment entend faire un suivi des émetteurs s'étant dotés d'une politique de biodiversité.
8. Rejets dans l'eau	Cette PAI est prise en compte lors de l'analyse ESG (rating ESG) ainsi qu'au travers des exclusions comportementales.
9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Cette PAI est prise en compte au travers des exclusions comportementales.
10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales 11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Ces PAI sont prises en compte au travers des exclusions comportementales.
12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé 13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ces PAI sont prises en compte lors de l'analyse ESG (rating ESG).
14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sousmunitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Cette PAI est prise en compte au travers des exclusions sectorielles (toute entreprise réalisant plus de 5% de son chiffre d'affaires dans le secteur des armes non conventionnelles est écartée du champ d'investissement).

Le tableau ci-dessous résume la prise en considération actuelle par le Compartiment des 2 PAI applicables aux émetteurs souverains :

Principales incidences négatives	Considérations par le Compartiment
15. Intensité de GES	Cette PAI est prise en compte à travers l'analyse ESG (rating ESG)
16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Cette PAI est prise en compte à travers l'analyse ESG (rating ESG)

Des informations additionnelles sur les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sont publiées dans ce rapport annuel, à travers le suivi d'indicateurs pour les émetteurs détenus au sein du portefeuille du Compartiment :

Indicateur	2022	Unité	Taux de couverture indicateur
Emissions de Gaz à Effet de Serre			
GES Scope 1	23	en milliers de tonnes metriques	98%
GES Scope 2	6	en milliers de tonnes metriques	97%
Emissions de GES totales (Scope 1+2)	29	en milliers de tonnes metriques	97%
GES Scope 3	308	en milliers de tonnes metriques	97%
GES Scope 1+2+3	337	en milliers de tonnes metriques	96%
Intensité GES Scope 1 par ventes	73	en milliers de tonnes metriques par million de CA (EUR)	98%
Intensité GES Scope 2 par ventes	20	en milliers de tonnes metriques par million de CA (EUR)	97%
Intensité GES par ventes	94	en milliers de tonnes metriques par million de CA (EUR)	97%
Intensité GES par employé	82	en milliers de tonnes metriques par employé	97%
Consommation d'énergie			
Consommation d'énergie totale	124	en milliers de MWh	100%
Energie renouvelable utilisée	40	en milliers de MWh	90%
Part de consommation d'énergie non renouvelable	72%		90%
Intensité énergetique par vente	393	en MWh par million de CA (EUR)	100%
Eau			
Retrait d'eau totale	3 907	en milliers de metres cubes	74%
Intensité d'eau par ventes	16 573	en mètres cubes par million de CA (EUR)	66%

Dechets			
Total déchets	3	en milliers de tonnes metriques	92%
Déchets générés par ventes	25	en milliers de tonnes metriques par millions de CA (EUR)	92%
Politique de biodiversité	82%	% des entreprises qui ont fixé des objectifs	100%
Gouvernance			
Taille du conseil d'administration	12,7		100%
% de directeurs non executifs au conseil	91%		100%
% de directeurs infépendants	69%		100%
% de femmes au conseil	41%		100%
% de femmes cadres dirigeantes	24%		97%
Age moyen des administrateurs	60		94%
Fourchette d'âge des administrateurs du conseil	26		94%
Nombre de réunions du conseil par an	10		99%
Taux de participation moyen	96%		98%
% d'indépendants dans le comité d'audit	83%		100%
% d'indépendants dans le comité de nomination	86%		98%

Positions portefeuille 30 12 2022

Dernières données annuelles disponibles au 17/3/23 : 2021



The list includes the investments constituting the greatest proportion of investments of the financial product during the reference period which is: 2022

Asset allocation describes the share of investments in specific assets.

[include note for the financial products referred to in Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852

Taxonomy-aligned activities are expressed as a share of:

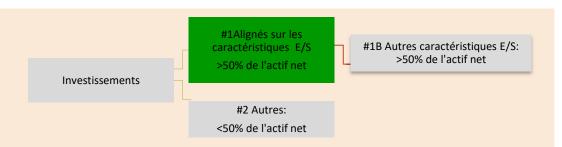
- turnover reflects the "greenness" of investee companies today.
- capital
 expenditure
 (CapEx) shows the
 green investments
 made by investee
 companies,
 relevant for a
 transition to a
 green economy.
- operational expenditure (OpEx) reflects the green operational activities of investee companies.

What were the top investments of this financial product?

Action Top 10	Secteur	% Actif Net fin 2022	Pays
BNP Paribas	Sociétés Financières	4,8%	France
Sanofi	Santé	4,5%	France
Shell	Energie	3,8%	Royaume-Uni
Allianz	Sociétés Financières	3,8%	Allemagne
Stellantis	Consommation discrétionnaire	3,8%	Pays-Bas
Novartis	Santé	3,6%	Suisse
Publicis	Consommation discrétionnaire	3,6%	France
Airbus	Industries	3,5%	France
Totalenergies	Energie	3,4%	France
AstraZeneca	Santé	3,4%	Royaume-Uni

What was the proportion of sustainability-related investments?

What was the asset allocation?



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 "Autres" inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

Clartan Valeurs	% Actif Net fin 2022	Allocation
ACTIONS ET OBLIGATIONS NOTEES A+ / A- / B+	83,0%	#1B Autres caractéristiques E/S
ACTIONS NOTEES B-	14,4%	#2 Autres
OPCVM et LIQUIDITES	2,6%	

In which economic sectors were the investments made?

Composition du fonds	% Actif Net fin 2022
ACTIONS	89,0%
Industries	17,3%
Sociétés Financières	17,2%
Consommation discrétionnaire	17,0%
Santé	14,5%
Energie	10,8%
Consommation de base	4,8%
Services aux collectivités	2,8%
Matériaux de base	1,6%
Technologie	1,5%
Télécommunications	1,4%
OPCVM	0,5%
OBLIGATIONS SOUVERAINES INVESTMENT GRADE	8,5%
LIQUIDITES	2,0%



To what extent were the sustainable investments with an environmental objective aligned with the EU Taxonomy?

Le Compartiment n'a pas de part minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental aligné sur la taxinomie de l'UE.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



^{*} Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

[include note only for the financial products referred to in Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852] [include note for the financial products referred to in Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852 that invest in environmental economic activities that are not environmentally sustainable economic activities]

are sustainable investments with an environmental objective that do not take into account the criteria for environmentally sustainable economic activities under Regulation (EU) 2020/852.

- What was the share of investments made in transitional and enabling activities? Le Compartiment n'a pas de part minimale d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes, telles que définies par la Taxinomie de l'UE.
- How did the percentage of investments that were aligned with the EU Taxonomy compare with previous reference periods?

Non applicable.



What was the share of sustainable investments with an environmental objective not aligned with the EU Taxonomy?

Non applicable car (



What was the share of socially sustainable investments?

Non applicable car le Compartiment ne s'engage pas à investir une part minimale de ses actifs nets dans des investissements durables sur le plan social.



What investments were included under "other", what was their purpose and were there any minimum environmental or social safeguards?

Dans la catégorie «#2 Autres» figurent à fin 2022 :

- à hauteur de 14,4% de l'actif net : des actions dont le rating Ethos est B- et respectant au minimum les exclusions sectorielles et comportementales décrites ci-dessus,
- à hauteur de 0,5% un investissement dans l'OPCVM Clartan Ethos ESG Europe Small & Mid Cap (dont le rapport périodique décrivant les exigences environnementales et sociales est disponible) et à hauteur de 2% des liquidités (sans garantie environnementale / sociale).



What actions have been taken to meet the environmental and/or social characteristics during the reference period?

Le Compartiment a mis en place une politique contraignante d'exclusions sectorielles et comportementales, qui s'applique à 100% des investissements en actions et obligations de sociétés, ainsi qu'une exigence d'au minimum 50% de l'actif net en actions et obligations les mieux notées par Ethos. La part de l'actif net investi en actions et obligations dans les meilleurs ratings du secteur (A+, A-, B+) est publiée mensuellement sur le site internet et sur le reporting mensuel de Clartan Associés.



[include note for financial products where an index has been designated as a reference benchmark for the purpose of attaining the environmental or social characteristics promoted by the financial product]

Reference benchmarks are indexes to measure whether the financial product attains the environmental or social characteristics that they promote. Par ailleurs, un rapport de vote est publié périodiquement (https://www.clartan.com/fr/demarche-esg/documentation/).

How did this financial product perform compared to the reference benchmark?

Non applicable

- How does the reference benchmark differ from a broad market index?
 Non applicable
- How did this financial product perform with regard to the sustainability indicators to determine the alignment of the reference benchmark with the environmental or social characteristics promoted?

Non applicable

- How did this financial product perform compared with the reference benchmark?
 Non applicable
- How did this financial product perform compared with the broad market index?
 Non applicable

ANNEX IV

Template periodic disclosure for the financial products referred to in Article 8, paragraphs 1, 2 and 2a, of Regulation (EU) 2019/2088 and Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852

Sustainable
investment means
an investment in an
economic activity
that contributes to
an environmental or
social objective,
provided that the
investment does not
significantly harm
any environmental or
social objective and
that the investee
companies follow

good governance

The **EU Taxonomy** is

practices.

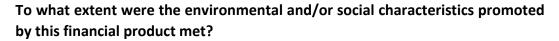
a classification system laid down in Regulation (EU) 2020/852, establishing a list of environmentally sustainable economic activities. That Regulation does not lay down a list of socially sustainable economic activities. Sustainable investments with an environmental

objective might be aligned with the Taxonomy or not.

Dénomination du produit:Identifiant d'entité juridique:Clartan Europe222100CNJ25TYPFV6572

Environmental and/or social characteristics

nable investment objective? [tick and fill in as relevant, nitment to sustainable investments]
NO NO
It promoted Environmental/Social (E/S) characteristics and while it did not have as its objective a sustainable investment, it had a proportion of% of sustainable investments with an environmental objective in economic activities that qualify as environmentally sustainable under the EU Taxonomy with an environmental objective in economic activities that do not qualify as environmentally sustainable under the EU Taxonomy
with a social objective It promoted E/S characteristics, but did not make any sustainable investments



Les caractéristiques environnementales et sociales promues par Clartan Europe (le « Compartiment ») reposent sur trois piliers en matière d'investissement : l'exclusion de certains secteurs d'activités et de comportements via l'analyse de controverses dont peuvent faire l'objet certaines sociétés détenues en portefeuille, une approche « best in class » visant à investir dans des entreprises et des états qui se démarquent par leur bon niveau de prise en compte des critères extra-financiers par rapport à leurs pairs et enfin une démarche d'actionnariat actif.

1) L'exclusion s'applique uniquement aux investissements du Compartiment dans des actions de sociétés cotées et dans des obligations d'entreprises.

Exclusions sectorielles:

Toute entreprise réalisant plus de 5% de son chiffre d'affaires dans les secteurs suivants est écartée du champ d'investissement :

- Tabac
- Jeux de hasard et d'argent
- Pornographie
- Armes non conventionnelles
- Cannabis non thérapeutique

Exclusions comportementales:

En s'appuyant à la fois sur la recherche d'Ethos et sur le travail d'analyse interne, les controverses auxquelles les sociétés peuvent être sujettes sont classifiées en 5 niveaux qualitatifs de gravité. Toute société faisant l'objet d'une controverse de niveau le plus élevé sera scrutée systématiquement par le comité ESG de Clartan Associés et le cas échéant exclue (tout maintien devant être dûment justifié). Le portefeuille fin 2022 ne comporte aucune société faisant l'objet d'une controverse de niveau le plus élevé.

2) L'inclusion (ou approche Best-in Class)

Clartan Associés a choisi de concentrer les investissements du Compartiment sur les entreprises et les états les plus performants de leur secteur d'un point de vue ESG. En s'appuyant sur la méthodologie d'Ethos, les entreprises font l'objet d'un rating ESG (A+, A-, B+, B- et C). Les états font également l'objet d'un rating ESG (A+, A-, B+ et B-). Clartan Associés s'engage à ce que 50 % de l'actif net du Compartiment soit investi en actions de sociétés cotées et en obligations notées dans les meilleures catégories de notation (ratings meilleurs ou égaux à B+).

Sustainability indicators measure how the environmental or social characteristics promoted by the financial product are attained.

3) L'actionnariat actif

Dans le cadre du vote aux assemblées générales, Clartan Associés a pour objectif de voter au minimum sur 50% des encours en actions détenues par le Compartiment.

Aussi, Clartan Associés s'engage à **établir un dialogue** sur les thématiques ESG avec les sociétés au cours des rencontres individuelles avec le management.

Le Compartiment n'a **pas d'indice de référence** désigné pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

How did the sustainability indicators perform?

Clartan Europe	% Actif Net fin 2022	Objectif
ACTIONS NOTEES A+ / A- / B+	75,4%	>50%
ACTIONS NOTEES B- ou non notées	20,0%	<50%
OPCVM et LIQUIDITES	4,6%	\30%

... and compared to previous periods?

Non applicable (2022 est la première année de production de ce rapport périodique).

What were the objectives of the sustainable investments that the financial product partially made and how did the sustainable investment contribute to such objectives?

Néant. Le Compartiment n'entend pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »).

How did the sustainable investments that the financial product partially made not cause significant harm to any environmental or social sustainable investment objective?

Néant. Le Compartiment n'entend pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement SFDR.

How were the indicators for adverse impacts on sustainability factors taken into account?

Néant. Le Compartiment n'entend pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement SFDR.

Principal adverse impacts are the most significant negative impacts of investment decisions on sustainability factors relating to environmental, social and employee matters, respect for human rights, anticorruption and antibribery matters.

 Were sustainable investments aligned with the OECD Guidelines for Multinational Enterprises and the UN Guiding Principles on Business and Human Rights? Details:

Néant. Le Compartiment n'entend pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement SFDR.

[Include a statement for the financial products referred to in Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852]

The EU Taxonomy sets out a "do not significant harm" principle by which Taxonomy-aligned investments should not significantly harm EU Taxonomy objectives and is accompanied by specific Union criteria.

The "do no significant harm" principle applies only to those investments underlying the financial product that take into account the Union criteria for environmentally sustainable economic activities. The investments underlying the remaining portion of this financial product do not take into account the Union criteria for environmentally sustainable economic activities.

Any other sustainable investments must also not significantly harm any environmental or social objectives.



How did this financial product consider principal adverse impacts on sustainability factors?

Le Compartiment prend en considération les principales incidences négatives (« PAI » - Principal Adverse Impact) sur les facteurs de durabilité, à travers l'analyse de durabilité effectuée par Ethos.

Le tableau ci-dessous résume la prise en considération actuelle par le Compartiment des 14 PAI applicables aux investissements dans des entreprises :

Principales incidences négatives	Considérations par le Compartiment
1. Émissions de GES	Ces PAI sont prises en compte à travers
2. Empreinte carbone	l'analyse ESG (rating ESG) et les
3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	indicateurs relatifs à l'environnement que le compartiment entend suivre (cf. liste ci-dessous).
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Le Compartiment tient à jour en fin d'année la liste des sociétés actives dans le secteur des énergies fossiles.
5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Cette PAI est prise en compte à travers l'analyse ESG (rating ESG)
6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Cette PAI n'est pas prise en compte à ce stade.

7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Cette PAI est prise en compte au travers des exclusions comportementales et le Compartiment entend faire un suivi des émetteurs s'étant dotés d'une politique de biodiversité.
8. Rejets dans l'eau	Cette PAI est prise en compte lors de l'analyse ESG (rating ESG) ainsi qu'au travers des exclusions comportementales.
9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Cette PAI est prise en compte au travers des exclusions comportementales.
10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales 11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Ces PAI sont prises en compte au travers des exclusions comportementales.
12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé 13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ces PAI sont prises en compte lors de l'analyse ESG (rating ESG).
14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sousmunitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Cette PAI est prise en compte au travers des exclusions sectorielles (toute entreprise réalisant plus de 5% de son chiffre d'affaires dans le secteur des armes non conventionnelles est écartée du champ d'investissement).

Le tableau ci-dessous résume la prise en considération actuelle par le Compartiment des 2 PAI applicables aux émetteurs souverains :

Principales incidences négatives	Considérations par le Compartiment
15. Intensité de GES	Cette PAI est prise en compte à travers l'analyse ESG (rating ESG)
16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Cette PAI est prise en compte à travers l'analyse ESG (rating ESG)

Des informations additionnelles sur les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sont publiées dans ce rapport annuel, à travers le suivi d'indicateurs pour les émetteurs détenus au sein du portefeuille du Compartiment :

Indicateur	2022	Unité	Taux de couverture indicateur
Emissions de Gaz à Effet de Serre			
GES Scope 1	5	en milliers de tonnes metriques	96%
GES Scope 2	2	en milliers de tonnes metriques	96%
Emissions de GES totales (Scope 1+2)	7	en milliers de tonnes metriques	96%
GES Scope 3	67	en milliers de tonnes metriques	86%
GES Scope 1+2+3	73	en milliers de tonnes metriques	86%
Intensité GES Scope 1 par ventes	84	en milliers de tonnes metriques par million de CA (EUR)	96%
Intensité GES Scope 2 par ventes	37	en milliers de tonnes metriques par million de CA (EUR)	96%
Intensité GES par ventes	120	en milliers de tonnes metriques par million de CA (EUR)	96%
Intensité GES par employé	54	en milliers de tonnes metriques par employé	96%
Consommation d'énergie			
Consommation d'énergie totale	26	en milliers de MWh	94%
Energie renouvelable utilisée	6	en milliers de MWh	75%
Part de consommation d'énergie non renouvelable	71%		75%
Intensité énergetique par vente	429	en MWh par million de CA (EUR)	94%
Eau			
Retrait d'eau totale	734	en milliers de metres cubes	71%
Intensité d'eau par ventes	16 966	en mètres cubes par million de CA (EUR)	67%

Dechets			
Total déchets	1	en milliers de tonnes metriques	79%
Déchets générés par ventes	13	en milliers de tonnes metriques par millions de CA (EUR)	79%
Politique de biodiversité	88%	% des entreprises qui ont fixé des objectifs	100%
Gouvernance			
Taille du conseil d'administration	12,4		100%
% de directeurs non executifs au conseil	90%		97%
% de directeurs infépendants	60%		97%
% de femmes au conseil	41%		100%
% de femmes cadres dirigeantes	21%		100%
Age moyen des administrateurs	59		91%
Fourchette d'âge des administrateurs du conseil	28		91%
Nombre de réunions du conseil par an	9		100%
Taux de participation moyen	97%		97%
% d'indépendants dans le comité d'audit	82%		97%
% d'indépendants dans le comité de nomination	81%		92%

Positions portefeuille 30 12 2022

Dernières données annuelles disponibles au 17/3/23 : 2021



The list includes the investments constituting the greatest proportion of investments of the financial product during the reference period which is: 2022

Asset allocation describes the share of investments in specific assets.

[include note for the financial products referred to in Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852

Taxonomy-aligned activities are expressed as a share of:

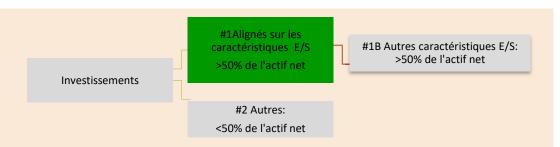
- turnover reflects the "greenness" of investee companies today.
- capital
 expenditure
 (CapEx) shows the
 green investments
 made by investee
 companies,
 relevant for a
 transition to a
 green economy.
- operational expenditure (OpEx) reflects the green operational activities of investee companies.

What were the top investments of this financial product?

Action Top 10	Secteur	% Actif Net fin 2022	Pays
BNP Paribas	Sociétés Financières	4,5%	France
Société Générale	Sociétés Financières	4,3%	France
ALD	Consommation discrétionnaire	3,9%	France
Technip Energies	Energie	3,8%	France
Sanofi	Santé	3,5%	France
Renault	Consommation discrétionnaire	3,5%	France
Stellantis	Consommation discrétionnaire	3,4%	Pays-Bas
Elis	Industries	3,2%	France
Swatch Group	Consommation discrétionnaire	3,2%	Suisse
Veolia Environnement	Services aux collectivités	3,2%	France

What was the proportion of sustainability-related investments?

What was the asset allocation?



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 "Autres" inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

Clartan Europe	% Actif Net fin 2022	Allocation
ACTIONS NOTEES A+ / A- / B+	75,4%	#1B Autres caractéristiques E/S
ACTIONS NOTEES B- ou non notées	20,0%	#2 Autres
OPCVM et LIQUIDITES	4,6%	#2 Autres

[include note only for the financial products referred to in Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852]

Enabling activities directly enable other activities to make a substantial contribution to an environmental objective.

Transitional activities are activities for which low-carbon alternatives are not yet available and among others have greenhouse gas emission levels corresponding to the best performance.

In which economic sectors were the investments made?

Composition du fonds	% Actif Net fin 2022
ACTIONS	95,4%
Consommation discrétionnaire	25,7%
Industries	24,6%
Sociétés Financières	11,9%
Energie	9,3%
Santé	8,4%
Matériaux de base	6,2%
Consommation de base	4,2%
Services aux collectivités	3,2%
Immobilier	1,4%
Technologie	0,5%
OPCVM	1,9%
LIQUIDITES	2,7%



To what extent were the sustainable investments with an environmental objective aligned with the EU Taxonomy?

Le Compartiment n'a pas de part minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental aligné sur la taxinomie de l'UE.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



^{*} Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

[include note for the financial products referred to in Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852 that invest in environmental economic activities that are not environmentally sustainable economic activities]

are sustainable investments with an environmental objective that do not take into account the criteria for environmentally sustainable economic activities under Regulation (EU) 2020/852.

- What was the share of investments made in transitional and enabling activities? Le Compartiment n'a pas de part minimale d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes, telles que définies par la Taxinomie de l'UE.
- How did the percentage of investments that were aligned with the EU Taxonomy compare with previous reference periods?

Non applicable.



What was the share of sustainable investments with an environmental objective not aligned with the EU Taxonomy?

Non applicable car le Compartiment ne s'engage pas à investir une part minimale de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas alignées sur la taxinomie de l'UE.



What was the share of socially sustainable investments?

Non applicable car le Compartiment ne s'engage pas à investir une part minimale de ses actifs nets dans des investissements durables sur le plan social.



What investments were included under "other", what was their purpose and were there any minimum environmental or social safeguards?

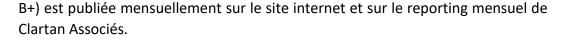
Dans la catégorie «#2 Autres» figurent à fin 2022 :

- à hauteur de 20,0% de l'actif net : des actions dont le rating Ethos est B- ou non notées et respectant au minimum les exclusions sectorielles et comportementales décrites ci-dessus,
- à hauteur de 1,9% un investissement dans l'OPCVM Clartan Ethos ESG Europe Small & Mid Cap (dont le rapport périodique décrivant les exigences environnementales et sociales est disponible) et à hauteur de 2,7% des liquidités (sans garantie environnementale / sociale).



What actions have been taken to meet the environmental and/or social characteristics during the reference period?

Le Compartiment a mis en place une politique contraignante d'exclusions sectorielles et comportementales, qui s'applique à 100% des investissements en actions et obligations de sociétés, ainsi qu'une exigence d'au minimum 50% de l'actif net en actions et obligations les mieux notées par Ethos. La part de l'actif net investi en actions et obligations dans les meilleurs ratings du secteur (A+, A-,



Par ailleurs, un rapport de vote est publié périodiquement (https://www.clartan.com/fr/demarche-esg/documentation/).

How did this financial product perform compared to the reference benchmark?

Non applicable

- How does the reference benchmark differ from a broad market index?

 Non applicable
- How did this financial product perform with regard to the sustainability indicators to determine the alignment of the reference benchmark with the environmental or social characteristics promoted?

Non applicable

- How did this financial product perform compared with the reference benchmark?
 Non applicable
- How did this financial product perform compared with the broad market index?
 Non applicable



financial products
where an index has
been designated as a
reference benchmark
for the purpose of
attaining the
environmental or
social characteristics
promoted by the
financial product]

[include note for

Reference benchmarks are indexes to measure whether the financial product attains the environmental or social characteristics that they promote.

ANNEX IV

Template periodic disclosure for the financial products referred to in Article 8, paragraphs 1, 2 and 2a, of Regulation (EU) 2019/2088 and Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852

Sustainable
investment means
an investment in an
economic activity
that contributes to
an environmental or
social objective,
provided that the
investment does not
significantly harm
any environmental or
social objective and
that the investee
companies follow

The EU Taxonomy is a classification system laid down in Regulation (EU) 2020/852, establishing a list of environmentally sustainable economic activities. That Regulation does not lay down a list of socially sustainable economic activities. Sustainable

investments with an environmental objective might be aligned with the Taxonomy or not.

good governance

practices.

Dénomination du produit:Identifiant d'entité juridique:Clartan Evolution2221005YJ5R25CWH6U35

Environmental and/or social characteristics

table investment objective? [tick and fill in as relevant, tment to sustainable investments] No
INU INU
It promoted Environmental/Social (E/S) characteristics and while it did not have as its objective a sustainable investment, it had a proportion of
It promoted E/S characteristics, but did not make any sustainable investments

To what extent were the environmental and/or social characteristics promoted by this financial product met?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par Clartan Evolution (le « Compartiment ») reposent sur trois piliers en matière d'investissement : l'exclusion de certains secteurs d'activités et de comportements via l'analyse de controverses dont peuvent faire l'objet certaines sociétés détenues en portefeuille, une approche « best in class » visant à investir dans des entreprises et des états qui se démarquent par leur bon niveau de prise en compte des critères extra-financiers par rapport à leurs pairs et enfin une démarche d'actionnariat actif.

1) L'exclusion s'applique uniquement aux investissements du Compartiment dans des actions de sociétés cotées et dans des obligations d'entreprises.

Exclusions sectorielles:

Toute entreprise réalisant plus de 5% de son chiffre d'affaires dans les secteurs suivants est écartée du champ d'investissement :

- Tabac
- Jeux de hasard et d'argent
- Pornographie
- Armes non conventionnelles
- Cannabis non thérapeutique

Exclusions comportementales:

En s'appuyant à la fois sur la recherche d'Ethos et sur le travail d'analyse interne, les controverses auxquelles les sociétés peuvent être sujettes sont classifiées en 5 niveaux qualitatifs de gravité. Toute société faisant l'objet d'une controverse de niveau le plus élevé sera scrutée systématiquement par le comité ESG de Clartan Associés et le cas échéant exclue (tout maintien devant être dûment justifié). Le portefeuille fin 2022 ne comporte aucune société faisant l'objet d'une controverse de niveau le plus élevé.

2) L'inclusion (ou approche Best-in Class)

Clartan Associés a choisi de concentrer les investissements du Compartiment sur les entreprises et les états les plus performants de leur secteur d'un point de vue ESG. En s'appuyant sur la méthodologie d'Ethos, les entreprises font l'objet d'un rating ESG (A+, A-, B+, B- et C). Les états font également l'objet d'un rating ESG (A+, A-, B+ et B-). Clartan Associés s'engage à ce que 50 % de l'actif net du Compartiment soit investi en actions de sociétés cotées et en obligations notées dans les meilleures catégories de notation (ratings meilleurs ou égaux à B+).

Sustainability indicators measure how the environmental or social characteristics promoted by the financial product are attained.

3) L'actionnariat actif

Dans le cadre du vote aux assemblées générales, Clartan Associés a pour objectif de voter au minimum sur 50% des encours en actions détenues par le Compartiment.

Aussi, Clartan Associés s'engage à **établir un dialogue** sur les thématiques ESG avec les sociétés au cours des rencontres individuelles avec le management.

Le Compartiment n'a **pas d'indice de référence** désigné pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

How did the sustainability indicators perform?

Clartan Evolution	% Actif Net fin 2022	Objectif
ACTIONS ET OBLIGATIONS NOTEES A+ / A- / B+	87,0%	>50%
ACTIONS NOTEES B- ou non notées	7,4%	<50%
OPCVM et LIQUIDITES	5,6%	\30%

...and compared to previous periods?

Non applicable (2022 est la première année de production de ce rapport périodique).

What were the objectives of the sustainable investments that the financial product partially made and how did the sustainable investment contribute to such objectives?

Néant. Le Compartiment n'entend pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »).

How did the sustainable investments that the financial product partially made not cause significant harm to any environmental or social sustainable investment objective?

Néant. Le Compartiment n'entend pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement SFDR.

How were the indicators for adverse impacts on sustainability factors taken into account?

Néant. Le Compartiment n'entend pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement SFDR.

Principal adverse impacts are the most significant negative impacts of investment decisions on sustainability factors relating to environmental, social and employee matters, respect for human rights, anticorruption and antibribery matters.

Were sustainable investments aligned with the OECD Guidelines for Multinational Enterprises and the UN Guiding Principles on Business and Human Rights? Details:

Néant. Le Compartiment n'entend pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement SFDR.

[Include a statement for the financial products referred to in Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852]

The EU Taxonomy sets out a "do not significant harm" principle by which Taxonomy-aligned investments should not significantly harm EU Taxonomy objectives and is accompanied by specific Union criteria.

The "do no significant harm" principle applies only to those investments underlying the financial product that take into account the Union criteria for environmentally sustainable economic activities. The investments underlying the remaining portion of this financial product do not take into account the Union criteria for environmentally sustainable economic activities.

Any other sustainable investments must also not significantly harm any environmental or social objectives.



How did this financial product consider principal adverse impacts on sustainability factors?

Le Compartiment prend en considération les principales incidences négatives (« PAI » - Principal Adverse Impact) sur les facteurs de durabilité, à travers l'analyse de durabilité effectuée par Ethos.

Le tableau ci-dessous résume la prise en considération actuelle par le Compartiment des 14 PAI applicables aux investissements dans des entreprises :

Principales incidences négatives	Considérations par le Compartiment
1. Émissions de GES	Ces PAI sont prises en compte à travers
2. Empreinte carbone	l'analyse ESG (rating ESG) et les
3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	indicateurs relatifs à l'environnement que le compartiment entend suivre (cf. liste ci-dessous).
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Le Compartiment tient à jour en fin d'année la liste des sociétés actives dans le secteur des énergies fossiles.
5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Cette PAI est prise en compte à travers l'analyse ESG (rating ESG)
6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Cette PAI n'est pas prise en compte à ce stade.

7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Cette PAI est prise en compte au travers des exclusions comportementales et le Compartiment entend faire un suivi des émetteurs s'étant dotés d'une politique de biodiversité.
8. Rejets dans l'eau	Cette PAI est prise en compte lors de l'analyse ESG (rating ESG) ainsi qu'au travers des exclusions comportementales.
9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Cette PAI est prise en compte au travers des exclusions comportementales.
10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales 11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Ces PAI sont prises en compte au travers des exclusions comportementales.
12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ces PAI sont prises en compte lors de l'analyse ESG (rating ESG).
14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sousmunitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Cette PAI est prise en compte au travers des exclusions sectorielles (toute entreprise réalisant plus de 5% de son chiffre d'affaires dans le secteur des armes non conventionnelles est écartée du champ d'investissement).

Le tableau ci-dessous résume la prise en considération actuelle par le Compartiment des 2 PAI applicables aux émetteurs souverains :

Principales incidences négatives	Considérations par le Compartiment
15. Intensité de GES	Cette PAI est prise en compte à travers l'analyse ESG (rating ESG)
16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Cette PAI est prise en compte à travers l'analyse ESG (rating ESG)

Des informations additionnelles sur les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sont publiées dans ce rapport annuel, à travers le suivi d'indicateurs pour les émetteurs détenus au sein du portefeuille du Compartiment :

Indicateur	2022	Unité	Taux de couverture indicateur
Emissions de Gaz à Effet de Serre			
GES Scope 1	4	en milliers de tonnes metriques	98%
GES Scope 2	1	en milliers de tonnes metriques	93%
Emissions de GES totales (Scope 1+2)	5	en milliers de tonnes metriques	93%
GES Scope 3	42	en milliers de tonnes metriques	97%
GES Scope 1+2+3	47	en milliers de tonnes metriques	91%
Intensité GES Scope 1 par ventes	137	en milliers de tonnes metriques par million de CA (EUR)	98%
Intensité GES Scope 2 par ventes	27	en milliers de tonnes metriques par million de CA (EUR)	93%
Intensité GES par ventes	171	en milliers de tonnes metriques par million de CA (EUR)	93%
Intensité GES par employé	76	en milliers de tonnes metriques par employé	93%
Consommation d'énergie			
Consommation d'énergie totale	18	en milliers de MWh	98%
Energie renouvelable utilisée	5	en milliers de MWh	86%
Part de consommation d'énergie non renouvelable	63%		86%
Intensité énergetique par vente	715	en MWh par million de CA (EUR)	98%
Eau			
Retrait d'eau totale	429	en milliers de metres cubes	64%
Intensité d'eau par ventes	22 948	en mètres cubes par million de CA (EUR)	62%

Dechets			
Total déchets	0	en milliers de tonnes metriques	81%
Déchets générés par ventes	14	en milliers de tonnes metriques par millions de CA (EUR)	81%
Politique de biodiversité	76%	% des entreprises qui ont fixé des objectifs	100%
Gouvernance			
Taille du conseil d'administration	11,2		100%
% de directeurs non executifs au conseil	82%		100%
% de directeurs infépendants	56%		100%
% de femmes au conseil	37%		100%
% de femmes cadres dirigeantes	19%		98%
Age moyen des administrateurs	52		92%
Fourchette d'âge des administrateurs du conseil	27		92%
Nombre de réunions du conseil par an	9		96%
Taux de participation moyen	86%		96%
% d'indépendants dans le comité d'audit	69%		100%
% d'indépendants dans le comité de nomination	68%		98%

Positions portefeuille 30 12 2022

Dernières données annuelles disponibles au 17/3/23 : 2021



The list includes the investments constituting the greatest proportion of investments of the financial product during the reference period which is: 2022

[include note for the financial products referred to in Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852

Taxonomy-aligned activities are expressed as a share of:

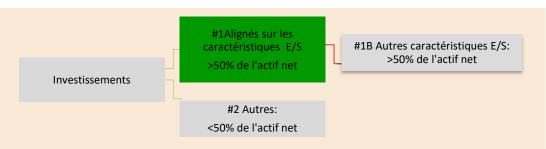
- turnover reflects the "greenness" of investee companies today.
- capital
 expenditure
 (CapEx) shows the
 green investments
 made by investee
 companies,
 relevant for a
 transition to a
 green economy.
- operational expenditure (OpEx) reflects the green operational activities of investee companies.

What were the top investments of this financial product?

Action Top 10	Secteur	% Actif Net fin 2022	Pays
Veolia Environnement	Services aux collectivités	2,6%	France
Bouygues	Industries	2,5%	France
ALD	Consommation discrétionnaire	2,5%	France
Sanofi	Santé	2,4%	France
Novartis	Santé	2,4%	Suisse
Wabtec	Industries	2,2%	Etats-Unis
AstraZeneca	Santé	2,0%	Royaume-Uni
Spie	Industries	2,0%	France
BNP Paribas	Sociétés Financières	2,0%	France
Technip Energies	Energie	1,8%	France
Obligation Top 10	Secteur	% Actif Net fin 2022	Pays
Obligation Top 10 Société Générale FRN 22.05.24	Secteur Sociétés Financières		Pays France
		fin 2022	
Société Générale FRN 22.05.24	Sociétés Financières	fin 2022 3,8%	France
Société Générale FRN 22.05.24 ALD 0% 23.02.24	Sociétés Financières Consommation discrétionnaire	fin 2022 3,8% 2,6%	France France
Société Générale FRN 22.05.24 ALD 0% 23.02.24 EasyJet 1.125% 18.10.23	Sociétés Financières Consommation discrétionnaire Consommation discrétionnaire	fin 2022 3,8% 2,6% 2,5%	France France Royaume-Uni
Société Générale FRN 22.05.24 ALD 0% 23.02.24 EasyJet 1.125% 18.10.23 Nexi 1.75% 31.10.24	Sociétés Financières Consommation discrétionnaire Consommation discrétionnaire Industries	3,8% 2,6% 2,5% 2,4%	France France Royaume-Uni Italie
Société Générale FRN 22.05.24 ALD 0% 23.02.24 EasyJet 1.125% 18.10.23 Nexi 1.75% 31.10.24 Elis 0% Conv 06.10.23	Sociétés Financières Consommation discrétionnaire Consommation discrétionnaire Industries Industries	fin 2022 3,8% 2,6% 2,5% 2,4% 2,3%	France France Royaume-Uni Italie France
Société Générale FRN 22.05.24 ALD 0% 23.02.24 EasyJet 1.125% 18.10.23 Nexi 1.75% 31.10.24 Elis 0% Conv 06.10.23 Spie 3.125% 22.03.24	Sociétés Financières Consommation discrétionnaire Consommation discrétionnaire Industries Industries Industries	3,8% 2,6% 2,5% 2,4% 2,3% 2,3%	France France Royaume-Uni Italie France France
Société Générale FRN 22.05.24 ALD 0% 23.02.24 EasyJet 1.125% 18.10.23 Nexi 1.75% 31.10.24 Elis 0% Conv 06.10.23 Spie 3.125% 22.03.24 Elis 1.75% 11.04.24	Sociétés Financières Consommation discrétionnaire Consommation discrétionnaire Industries Industries Industries Industries Industries	fin 2022 3,8% 2,6% 2,5% 2,4% 2,3% 2,3% 2,2%	France France Royaume-Uni Italie France France France France
Société Générale FRN 22.05.24 ALD 0% 23.02.24 EasyJet 1.125% 18.10.23 Nexi 1.75% 31.10.24 Elis 0% Conv 06.10.23 Spie 3.125% 22.03.24 Elis 1.75% 11.04.24 Amadeus 0.875% 18.09.23	Sociétés Financières Consommation discrétionnaire Consommation discrétionnaire Industries Industries Industries Industries Industries Technologie	fin 2022 3,8% 2,6% 2,5% 2,4% 2,3% 2,3% 2,2% 2,2%	France France Royaume-Uni Italie France France France France Espagne

What was the proportion of sustainability-related investments?

What was the asset allocation?



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 "Autres" inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

Clartan Evolution	% Actif Net fin 2022	Allocation
ACTIONS ET OBLIGATIONS NOTEES A+ / A- / B+	87,0%	#1B Autres caractéristiques E/S
ACTIONS NOTEES B- ou non notées OPCVM et LIQUIDITES	7,4% 5,6%	#2 Autres

In which economic sectors were the investments made?

Composition du fonds	% Actif Net fin 2022
ACTIONS	59,8%
Industries	18,7%
Consommation discrétionnaire	10,6%
Energie	8,2%
Santé	7,5%
Sociétés Financières	3,7%
Télécommunications	2,9%
Services aux collectivités	2,6%
Matériaux de base	2,2%
Technologie	1,8%
Consommation de base	1,6%
OBLIGATIONS D'ENTREPRISES	34,6%
dont INVESTMENT GRADE	21,3%
dont AUTRES	13,3%
Industries	13,5%
Sociétés Financières	8,7%
Consommation discrétionnaire	6,7%
Technologie	2,2%
Services aux collectivités	1,5%
Santé	1,3%
Consommation de base	0,8%
OPCVM	2,4%
LIQUIDITES	3,2%



To what extent were the sustainable investments with an environmental objective aligned with the EU Taxonomy?

Le Compartiment n'a pas de part minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental aligné sur la taxinomie de l'UE.

[include note only for the financial products referred to in Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852] [include note for the financial products referred to in Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852 that invest in environmental economic activities that are not environmentally sustainable economic activities

are sustainable investments with an environmental objective that do not take into account the criteria for environmentally sustainable economic activities under Regulation (EU) 2020/852.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

- What was the share of investments made in transitional and enabling activities? Le Compartiment n'a pas de part minimale d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes, telles que définies par la Taxinomie de l'UE.
- How did the percentage of investments that were aligned with the EU Taxonomy compare with previous reference periods?

Non applicable.



What was the share of sustainable investments with an environmental objective not aligned with the EU Taxonomy?

Non applicable car le Compartiment ne s'engage pas à investir une part minimale de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas alignées sur la taxinomie de l'UE.



What was the share of socially sustainable investments?

Non applicable car le Compartiment ne s'engage pas à investir une part minimale de ses actifs nets dans des investissements durables sur le plan social.



What investments were included under "other", what was their purpose and were there any minimum environmental or social safeguards?

Dans la catégorie «#2 Autres» figurent à fin 2022 :

- à hauteur de 7,4% de l'actif net : des actions dont le rating Ethos est B- ou non notées et respectant au minimum les exclusions sectorielles et comportementales décrites ci-dessus,
- à hauteur de 2,4% un investissement dans l'OPCVM Clartan Ethos ESG Europe Small & Mid Cap (dont le rapport périodique décrivant les exigences environnementales et sociales est disponible) et à hauteur de 3,2% des liquidités (sans garantie environnementale / sociale).



[include note for financial products

where an index has

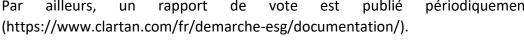
been designated as a

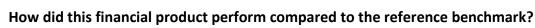


What actions have been taken to meet the environmental and/or social characteristics during the reference period?

Le Compartiment a mis en place une politique contraignante d'exclusions sectorielles et comportementales, qui s'applique à 100% des investissements en actions et obligations de sociétés, ainsi qu'une exigence d'au minimum 50% de l'actif net en actions et obligations les mieux notées par Ethos. La part de l'actif net investi en actions et obligations dans les meilleurs ratings du secteur (A+, A-, B+) est publiée mensuellement sur le site internet et sur le reporting mensuel de Clartan Associés.

ailleurs, périodiquement Par un rapport de vote est publié





Non applicable

- How does the reference benchmark differ from a broad market index? Non applicable
- How did this financial product perform with regard to the sustainability indicators to determine the alignment of the reference benchmark with the environmental or social characteristics promoted?

Non applicable

- How did this financial product perform compared with the reference benchmark? Non applicable
- How did this financial product perform compared with the broad market index? Non applicable



they promote.

Reference



ANNEX IV

Template periodic disclosure for the financial products referred to in Article 8, paragraphs 1, 2 and 2a, of Regulation (EU) 2019/2088 and Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852

Sustainable
investment means
an investment in an
economic activity
that contributes to
an environmental or
social objective,
provided that the
investment does not
significantly harm
any environmental or
social objective and
that the investee
companies follow
good governance

a classification system laid down in Regulation (EU) 2020/852, establishing a list of environmentally sustainable economic activities. That Regulation does not lay down a list of socially sustainable economic activities. Sustainable investments with an environmental objective might be

aligned with the Taxonomy or not.

The **EU Taxonomy** is

practices.

Dénomination du produit:Identifiant d'entité juridique:Clartan Patrimoine222100VUSP2BUN3U7E79

Environmental and/or social characteristics

Did this financial product have a sustain the percentage figure represents the minimum committee. Yes	nable investment objective? [tick and fill in as relevant, itment to sustainable investments] No
in economic activities that qualify as environmentally sustainable under the EU Taxonomy in economic activities that do not qualify as environmentally sustainable under the EU Taxonomy	It promoted Environmental/Social (E/S) characteristics and while it did not have as its objective a sustainable investment, it had a proportion of% of sustainable investments with an environmental objective in economic activities that qualify as environmentally sustainable under the EU Taxonomy with an environmental objective in economic activities that do not qualify as environmentally sustainable under the EU Taxonomy with a social objective
It made sustainable investments with a social objective:%	It promoted E/S characteristics, but did not make any sustainable investments

To what extent were the environmental and/or social characteristics promoted by this financial product met?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par Clartan Patrimoine (le « **Compartiment** ») reposent sur trois piliers en matière d'investissement : **l'exclusion** de certains secteurs d'activités et de comportements via l'analyse de controverses dont peuvent faire l'objet certaines sociétés détenues en portefeuille, une approche « **best in class** » visant à investir dans des entreprises et des états qui se démarquent par leur bon niveau de prise en compte des critères extra-financiers par rapport à leurs pairs et enfin une démarche d'**actionnariat actif.**

1) L'exclusion s'applique uniquement aux investissements du Compartiment dans des actions de sociétés cotées et dans des obligations d'entreprises.

Exclusions sectorielles:

Toute entreprise réalisant plus de 5% de son chiffre d'affaires dans les secteurs suivants est écartée du champ d'investissement :

- Tabac
- Jeux de hasard et d'argent
- Pornographie
- Armes non conventionnelles
- Cannabis non thérapeutique

Exclusions comportementales:

En s'appuyant à la fois sur la recherche d'Ethos et sur le travail d'analyse interne, les controverses auxquelles les sociétés peuvent être sujettes sont classifiées en 5 niveaux qualitatifs de gravité. Toute société faisant l'objet d'une controverse de niveau le plus élevé sera scrutée systématiquement par le comité ESG de Clartan Associés et le cas échéant exclue (tout maintien devant être dûment justifié). Le portefeuille fin 2022 ne comporte aucune société faisant l'objet d'une controverse de niveau le plus élevé.

2) L'inclusion (ou approche Best-in Class)

Clartan Associés a choisi de concentrer les investissements du Compartiment sur les entreprises et les états les plus performants de leur secteur d'un point de vue ESG. En s'appuyant sur la méthodologie d'Ethos, les entreprises font l'objet d'un rating ESG (A+, A-, B+, B- et C). Les états font également l'objet d'un rating ESG (A+, A-, B+ et B-). Clartan Associés s'engage à ce que 50 % de l'actif net du Compartiment soit investi en actions de sociétés cotées et en obligations notées dans les meilleures catégories de notation (ratings meilleurs ou égaux à B+).

Sustainability indicators measure how the environmental or social characteristics promoted by the financial product are attained.

3) L'actionnariat actif

Dans le cadre du vote aux assemblées générales, Clartan Associés a pour objectif de voter au minimum sur 50% des encours en actions détenues par le Compartiment.

Aussi, Clartan Associés s'engage à **établir un dialogue** sur les thématiques ESG avec les sociétés au cours des rencontres individuelles avec le management.

Le Compartiment n'a **pas d'indice de référence** désigné pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

How did the sustainability indicators perform?

Clartan Patrimoine	% Actif Net fin 2022	Objectif
ACTIONS ET OBLIGATIONS NOTEES A+ / A- / B+	89,4%	>50%
ACTIONS NOTEES B- ou non notées	3,3%	<50%
OPCVM et LIQUIDITES	7,3%	<50%

...and compared to previous periods?

Non applicable (2022 est la première année de production de ce rapport périodique).

What were the objectives of the sustainable investments that the financial product partially made and how did the sustainable investment contribute to such objectives?

Néant. Le Compartiment n'entend pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »).

How did the sustainable investments that the financial product partially made not cause significant harm to any environmental or social sustainable investment objective?

Néant. Le Compartiment n'entend pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement SFDR.

How were the indicators for adverse impacts on sustainability factors taken into account?

Néant. Le Compartiment n'entend pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement SFDR.

Principal adverse impacts are the most significant negative impacts of investment decisions on sustainability factors relating to environmental, social and employee matters, respect for human rights, anticorruption and antibribery matters.

Were sustainable investments aligned with the OECD Guidelines for Multinational Enterprises and the UN Guiding Principles on Business and Human Rights? Details:

Néant. Le Compartiment n'entend pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement SFDR.

[Include a statement for the financial products referred to in Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852]

The EU Taxonomy sets out a "do not significant harm" principle by which Taxonomy-aligned investments should not significantly harm EU Taxonomy objectives and is accompanied by specific Union criteria.

The "do no significant harm" principle applies only to those investments underlying the financial product that take into account the Union criteria for environmentally sustainable economic activities. The investments underlying the remaining portion of this financial product do not take into account the Union criteria for environmentally sustainable economic activities.

Any other sustainable investments must also not significantly harm any environmental or social objectives.



How did this financial product consider principal adverse impacts on sustainability factors?

Le Compartiment prend en considération les principales incidences négatives (« PAI » - Principal Adverse Impact) sur les facteurs de durabilité, à travers l'analyse de durabilité effectuée par Ethos.

Le tableau ci-dessous résume la prise en considération actuelle par le Compartiment des 14 PAI applicables aux investissements dans des entreprises :

Principales incidences négatives	Considérations par le Compartiment
1. Émissions de GES	Ces PAI sont prises en compte à travers
2. Empreinte carbone	l'analyse ESG (rating ESG) et les
3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	indicateurs relatifs à l'environnement que le compartiment entend suivre (cf. liste ci-dessous).
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Le Compartiment tient à jour en fin d'année la liste des sociétés actives dans le secteur des énergies fossiles.
5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Cette PAI est prise en compte à travers l'analyse ESG (rating ESG)
6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Cette PAI n'est pas prise en compte à ce stade.

7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Cette PAI est prise en compte au travers des exclusions comportementales et le Compartiment entend faire un suivi des émetteurs s'étant dotés d'une politique de biodiversité.
8. Rejets dans l'eau	Cette PAI est prise en compte lors de l'analyse ESG (rating ESG) ainsi qu'au travers des exclusions comportementales.
9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Cette PAI est prise en compte au travers des exclusions comportementales.
10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales 11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Ces PAI sont prises en compte au travers des exclusions comportementales.
12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ces PAI sont prises en compte lors de l'analyse ESG (rating ESG).
14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sousmunitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Cette PAI est prise en compte au travers des exclusions sectorielles (toute entreprise réalisant plus de 5% de son chiffre d'affaires dans le secteur des armes non conventionnelles est écartée du champ d'investissement).

Le tableau ci-dessous résume la prise en considération actuelle par le Compartiment des 2 PAI applicables aux émetteurs souverains :

Principales incidences négatives	Considérations par le Compartiment
15. Intensité de GES	Cette PAI est prise en compte à travers l'analyse ESG (rating ESG)
16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Cette PAI est prise en compte à travers l'analyse ESG (rating ESG)

Des informations additionnelles sur les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sont publiées dans ce rapport annuel, à travers le suivi d'indicateurs pour les émetteurs détenus au sein du portefeuille du Compartiment :

Indicateur	2022	Unité	Taux de couverture indicateur
Emissions de Gaz à Effet de Serre			
GES Scope 1	15	en milliers de tonnes metriques	99%
GES Scope 2	3	en milliers de tonnes metriques	92%
Emissions de GES totales (Scope 1+2)	20	en milliers de tonnes metriques	92%
GES Scope 3	264	en milliers de tonnes metriques	98%
GES Scope 1+2+3	283	en milliers de tonnes metriques	91%
Intensité GES Scope 1 par ventes	116	en milliers de tonnes metriques par million de CA (EUR)	99%
Intensité GES Scope 2 par ventes	22	en milliers de tonnes metriques par million de CA (EUR)	92%
Intensité GES par ventes	147	en milliers de tonnes metriques par million de CA (EUR)	92%
Intensité GES par employé	52	en milliers de tonnes metriques par employé	92%
Consommation d'énergie			
Consommation d'énergie totale	50	en milliers de MWh	99%
Energie renouvelable utilisée	14	en milliers de MWh	91%
Part de consommation d'énergie non renouvelable	59%		91%
Intensité énergetique par vente	585	en MWh par million de CA (EUR)	99%
Eau			
Retrait d'eau totale	1 172	en milliers de metres cubes	56%
Intensité d'eau par ventes	21 319	en mètres cubes par million de CA (EUR)	55%

Dechets			
Total déchets	2	en milliers de tonnes metriques	86%
Déchets générés par ventes	12	en milliers de tonnes metriques par millions de CA (EUR)	86%
Politique de biodiversité	69%	% des entreprises qui ont fixé des objectifs	100%
Gouvernance			
Taille du conseil d'administration	10,8		100%
% de directeurs non executifs au conseil	74%		100%
% de directeurs infépendants	51%		100%
% de femmes au conseil	32%		100%
% de femmes cadres dirigeantes	16%		99%
Age moyen des administrateurs	49		94%
Fourchette d'âge des administrateurs du conseil	27		94%
Nombre de réunions du conseil par an	8		98%
Taux de participation moyen	77%		98%
% d'indépendants dans le comité d'audit	63%		100%
% d'indépendants dans le comité de nomination	60%		100%

Positions portefeuille 30 12 2022

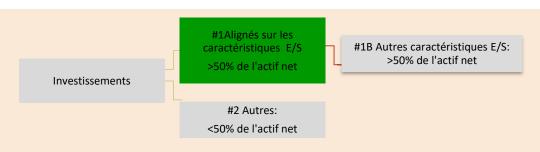
Dernières données annuelles disponibles au 17/3/23 : 2021

What were the top investments of this financial product?

Action Top 10	Secteur	% Actif Net fin 2022	Pays
Bouygues	Industries	1,3%	France
Sanofi	Santé	1,3%	France
ALD	Consommation discrétionnaire	1,3%	France
Veolia Environnement	Services aux collectivités	1,2%	France
AstraZeneca	Santé	1,1%	Royaume-Uni
Novartis	Santé	1,1%	Suisse
Wabtec	Industries	1,1%	Etats-Unis
BNP Paribas	Sociétés Financières	1,0%	France
Spie	Industries	1,0%	France
Elis	Industries	1,0%	France
Obligation Top 10	Secteur	% Actif Net fin 2022	Pays
Obligation Top 10 Société Générale FRN 22.05.24	Secteur Sociétés Financières		Pays France
		fin 2022	
Société Générale FRN 22.05.24	Sociétés Financières	fin 2022 5,9%	France
Société Générale FRN 22.05.24 Carrefour Banque FRN 12.09.23	Sociétés Financières Consommation de base	fin 2022 5,9% 4,9%	France France
Société Générale FRN 22.05.24 Carrefour Banque FRN 12.09.23 RCI Banque FRN 12.03.25	Sociétés Financières Consommation de base Consommation discrétionnaire	fin 2022 5,9% 4,9% 4,7%	France France France
Société Générale FRN 22.05.24 Carrefour Banque FRN 12.09.23 RCI Banque FRN 12.03.25 France 1.75% OAT 25.11.24	Sociétés Financières Consommation de base Consommation discrétionnaire Souverain	5,9% 4,9% 4,7% 4,1%	France France France France
Société Générale FRN 22.05.24 Carrefour Banque FRN 12.09.23 RCI Banque FRN 12.03.25 France 1.75% OAT 25.11.24 RCI Banque FRN 04.11.24	Sociétés Financières Consommation de base Consommation discrétionnaire Souverain Consommation discrétionnaire	5,9% 4,9% 4,7% 4,1% 3,5%	France France France France France
Société Générale FRN 22.05.24 Carrefour Banque FRN 12.09.23 RCI Banque FRN 12.03.25 France 1.75% OAT 25.11.24 RCI Banque FRN 04.11.24 Becton Dickinson 13.08.25	Sociétés Financières Consommation de base Consommation discrétionnaire Souverain Consommation discrétionnaire Santé	5,9% 4,9% 4,7% 4,1% 3,5% 3,0%	France France France France France Etats-Unis
Société Générale FRN 22.05.24 Carrefour Banque FRN 12.09.23 RCI Banque FRN 12.03.25 France 1.75% OAT 25.11.24 RCI Banque FRN 04.11.24 Becton Dickinson 13.08.25 Amadeus FRN 25.01.24	Sociétés Financières Consommation de base Consommation discrétionnaire Souverain Consommation discrétionnaire Santé Technologie	5,9% 4,9% 4,7% 4,1% 3,5% 3,0% 2,8%	France France France France France Etats-Unis Espagne

What was the proportion of sustainability-related investments?

What was the asset allocation?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 "Autres" inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

The list includes the investments constituting the greatest proportion of investments of the financial product during the reference period which is: 2022

[include note for the financial products referred to in Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852

Taxonomy-aligned activities are expressed as a share of:

- turnover reflects the "greenness" of investee companies today.
- capital
 expenditure
 (CapEx) shows the
 green investments
 made by investee
 companies,
 relevant for a
 transition to a
 green economy.
- operational expenditure (OpEx) reflects the green operational activities of investee companies.

Clartan Patrimoine	% Actif Net fin 2022	Allocation
ACTIONS ET OBLIGATIONS NOTEES A+ / A- / B+	89,4%	#1B Autres caractéristiques E/S
ACTIONS NOTEES B- ou non notées	3,3%	#2 Autros
OPCVM et LIQUIDITES	7,3%	#2 Autres

In which economic sectors were the investments made?

Composition du fonds	% Actif Net fin 2022
ACTIONS	29,5%
Industries	9,0%
Consommation discrétionnaire	5,5%
Energie	4,3%
Santé	3,9%
Sociétés Financières	2,0%
Télécommunications	1,6%
Services aux collectivités	1,2%
Matériaux de base	1,1%
Technologie	0,9%
OBLIGATIONS D'ENTREPRISES	58,0%
dont INVESTMENT GRADE	48,3%
dont AUTRES	9,7%
Sociétés Financières	16,9%
Consommation discrétionnaire	12,1%
Industries	10,0%
Consommation de base	6,8%
Technologie	5,1%
Santé	5,1%
Services aux collectivités	2,0%
OBLIGATIONS SOUVERAINES INVESTMENT GRADE	5,2%
OPCVM	4,5%
LIQUIDITES	2,8%



To what extent were the sustainable investments with an environmental objective aligned with the EU Taxonomy?

Le Compartiment n'a pas de part minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental aligné sur la taxinomie de l'UE.

[include note only for the financial products referred to in Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852] [include note for the financial products referred to in Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852 that invest in environmental economic activities that are not environmentally sustainable economic activities

are sustainable investments with an environmental objective that do not take into account the criteria for environmentally sustainable economic activities under Regulation (EU) 2020/852.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

- What was the share of investments made in transitional and enabling activities? Le Compartiment n'a pas de part minimale d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes, telles que définies par la Taxinomie de l'UE.
- How did the percentage of investments that were aligned with the EU Taxonomy compare with previous reference periods?

Non applicable.



What was the share of sustainable investments with an environmental objective not aligned with the EU Taxonomy?

Non applicable car le Compartiment ne s'engage pas à investir une part minimale de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas alignées sur la taxinomie de l'UE.



What was the share of socially sustainable investments?

Non applicable car le Compartiment ne s'engage pas à investir une part minimale de ses actifs nets dans des investissements durables sur le plan social.



What investments were included under "other", what was their purpose and were there any minimum environmental or social safeguards?

Dans la catégorie «#2 Autres» figurent à fin 2022 :

- à hauteur de 3,3% de l'actif net : des actions dont le rating Ethos est B- ou non notées et respectant au minimum les exclusions sectorielles et comportementales décrites ci-dessus,
- à hauteur de 4,5% un investissement dans les OPCVM Clartan Ethos ESG Europe Small & Mid Cap et Clartan Evolution (dont les rapports périodiques décrivant les exigences environnementales et sociales sont disponibles) et à hauteur de 2,8% des liquidités (sans garantie environnementale / sociale).



What actions have been taken to meet the environmental and/or social characteristics during the reference period?

Le Compartiment a mis en place une politique contraignante d'exclusions sectorielles et comportementales, qui s'applique à 100% des investissements en actions et obligations de sociétés, ainsi qu'une exigence d'au minimum 50% de l'actif net en actions et obligations les mieux notées par Ethos. La part de l'actif net investi en actions et obligations dans les meilleurs ratings du secteur (A+, A-, B+) est publiée mensuellement sur le site internet et sur le reporting mensuel de Clartan Associés.

Par ailleurs, un rapport de vote est publié périodiquement (https://www.clartan.com/fr/demarche-esg/documentation/).

How did this financial product perform compared to the reference benchmark?

Non applicable

- How does the reference benchmark differ from a broad market index?

 Non applicable
- How did this financial product perform with regard to the sustainability indicators to determine the alignment of the reference benchmark with the environmental or social characteristics promoted?

Non applicable

- How did this financial product perform compared with the reference benchmark?
 Non applicable
- How did this financial product perform compared with the broad market index?
 Non applicable

[include note for financial products where an index has been designated as a reference benchmark for the purpose of attaining the environmental or social characteristics promoted by the financial product]

Reference benchmarks are indexes to measure whether the financial product attains the environmental or social characteristics that they promote.



ANNEX IV

Template periodic disclosure for the financial products referred to in Article 8, paragraphs 1, 2 and 2a, of Regulation (EU) 2019/2088 and Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852

Sustainable
investment means
an investment in an
economic activity
that contributes to
an environmental or
social objective,
provided that the
investment does not
significantly harm
any environmental or
social objective and
that the investee
companies follow
good governance

practices.

The **EU Taxonomy** is a classification system laid down in Regulation (EU) 2020/852, establishing a list of environmentally sustainable economic activities. That Regulation does not lay down a list of socially sustainable economic activities. Sustainable investments with an environmental objective might be aligned with the

Taxonomy or not.

Product nameClartan Ethos ESG Europe Small et Mid Cap

Legal entity identifier: 54930043T01NZXYIFE71

Environmental and/or social characteristics

Did this financial product have a sustain the percentage figure represents the minimum community Yes	nable investment objective? [tick and fill in as relevant, nitment to sustainable investments] No
It made sustainable investments with an environmental objective:% in economic activities that qualify as environmentally sustainable under the EU Taxonomy in economic activities that do not qualify as environmentally sustainable under the EU Taxonomy	It promoted Environmental/Social (E/S) characteristics and while it did not have as its objective a sustainable investment, it had a proportion of% of sustainable investments with an environmental objective in economic activities that qualify as environmentally sustainable under the EU Taxonomy with an environmental objective in economic activities that do not qualify as environmentally sustainable under the EU Taxonomy
It made sustainable investments with a social objective:%	with a social objective It promoted E/S characteristics, but did not make any sustainable investments



To what extent were the environmental and/or social characteristics promoted by this financial product met?

Dans le cadre de ses investissements, Clartan Ethos ESG Europe Small et Mid Cap (le « Compartiment ») a appliqué les principes d'investissement socialement responsable (« ISR ») d'Ethos Services SA (« Ethos »), le conseiller du Compartiment en la matière. Les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le Compartiment le sont notamment grâce à l'approche qui est mise en œuvre dans le processus d'investissement à travers les piliers suivants :

Exclusions

- L'exclusion des entreprises dont les produits sont incompatibles avec les valeurs recherchées par le Compartiment
- L'exclusion des entreprises dont le comportement viole gravement les principes fondamentaux définis par Ethos

Sélection positive

- L'évaluation des entreprises selon des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») et l'investissement en priorité dans celles qui bénéficient d'une évaluation ESG supérieure à la moyenne du secteur (approche « best in class »)
- L'évaluation des entreprises selon leur prise en compte des enjeux liés au changement climatique et l'investissement en priorité dans celles qui intègrent ces enjeux dans leur modèle d'affaires

Actionnariat actif

- L'exercice systématique des droits de vote lors des assemblées générales selon les lignes directrices d'Ethos qui promeuvent le développement durable
- L'engagement du dialogue avec les instances dirigeantes des entreprises pour améliorer les pratiques sur des thématiques ESG spécifiques

Les principes d'Ethos pour l'ISR appliqués au Compartiment sont plus amplement décrits dans le lien ci-après: https://www.ethosfund.ch/sites/default/files/2022-10/2022 Principes Ethos pour ISR FR A4 FINAL.pdf

En outre, le Compartiment n'a pas d'indice de référence désigné pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

How did the sustainability indicators perform? ...and compared to previous periods?

Actuellement, les indicateurs de durabilité sont utilisés ex post pour démontrer que l'approche de durabilité mise en place pour le Compartiment produit les résultats attendus. La liste non-exhaustive suivante présente des indicateurs utilisés dans le rapport extra-financier 2021 du Compartiment et qui sont reprises pour le rapport extra-financier 2022 à venir :

Sustainability indicators measure how the environmental or social characteristics promoted by the financial product are attained.

Indicateurs environnementaux	Unités	2022	% cov.	2021	% cov.
Intensités carbones selon la méthode Carbon to Revenue (C/R), prenant en compte les scopes 1 et 2 du GHG Protocol	Tonnes de CO2e/EUR millions de chiffres d'affaires	138.4	100%	128.91	95%
Intensités carbones selon la méthode Weighted Average Carbon Intensity (WACI), prenant en compte les scopes 1 et 2 du GHG Protocol	Tonnes de CO2e/EUR millions de chiffres d'affaires	164.96	100%	166.55	95%
Entreprises avec des objectifs 1.5°C selon la l'initiative « Science-based Target »	% actif net	42.2%	100%	27.7%	100%

Méthode Carbon to Revenue: Les émissions de GES (tonnes CO2e) sont attribuées en fonction de la participation au capital des sociétés investies. Si le fonds possède 5% de la capitalisation boursière totale d'une société, alors le fonds possède 5% de ses émissions de GES. Le chiffre d'affaires de la société (en millions d'EUR) est ensuite utilisé pour ajuster le résultat et obtenir une mesure d'intensité comparable entre fonds. Cette mesure est disponible dans le reporting mensuel du fonds.

Méthode WACI: Les émissions de GES (tonnes CO2e) de chaque société sont divisées par le chiffre d'affaires de la société (en millions d'EUR). Le résultat final est obtenu par la pondération de chaque société au sein du fonds.

Unités

2022

% cov.

2021

% cov.

Indicateurs sociaux

illaicateurs sociaax	Offices	2022	70 COV.	2021	70 COV.
Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	% actif net	0%	100%	0%	100%
Diversité homme-femme au sein du conseil d'administration (> 50% de femmes)	% sociétés	21.3%	100%	19.5%	100%
Nombre de titres d'entreprises ayant une politique de droits humains (sociétés ayant une politique)	% sociétés	100.0%	100%	97.6%	100%
Exposition à des activitées exclues	Unités	2022	% cov.	2021	% cov.
Armement conventionnel (>5% du chiffre d'affaires)	% actif net	0.0%	100%	0.0%	100%
Armement non conventionnel (>0% du chiffre d'affaires)	% actif net	0.0%	100%	0.0%	100%
Charbon thermique (>5% du chiffre d'affaires)	% actif net	0.0%	100%	0.0%	100%
Energie nucléaire (>5% du chiffre d'affaires)	% actif net	0.0%	100%	0.0%	100%
Energies fossiles extraites par fracturation hydraulique (>5% du chiffre d'affaires)	% actif net	0.0%	100%	0.0%	100%
Gaz et pétrole de l'Arctique (>5% du chiffre d'affaires)	% actif net	0.0%	100%	0.0%	100%
Jeux de hasard (>5% du chiffre d'affaires)	% actif net	0.0%	100%	0.0%	100%
Organismes génétiquement modifiés (OGM) dans l'agrochimie (>5% du chiffre d'affaires)	% actif net	0.0%	100%	0.0%	100%
Pornographie (>5% du chiffre d'affaires)	% actif net	0.0%	100%	0.0%	100%
Sables bitumineux (>5% du chiffre d'affaires)	% actif net	0.0%	100%	0.0%	100%
Tabac (>5% du chiffre d'affaires)	% actif net	0.0%	100%	0.0%	100%
Transport par oléoducs et gazoducs et stockage					
d'énergies fossiles non-conventionnelles (>5% du chiffre d'affaires)	% actif net	0.0%	100%	0.0%	100%

Exposition du chiffre d'affaires à des thèmes qui ont un impact positif	Unités	2022	% cov.	2021	% cov.
Agriculture, aquaculture et sylviculture résilientes	% actif net	3.3%	100%	3.5%	100%
Économie circulaire	% actif net	4.8%	100%	1.8%	100%
Énergie durable	% actif net	1.3%	100%	1.6%	100%
Gestion durable de l'eau	% actif net	-	100%	0.3%	100%
Immobilier durable	% actif net	1.6%	100%	4.1%	100%
Mobilité à faibles émissions de carbone	% actif net	1.8%	100%	4.6%	100%
Santé et bien-être	% actif net	0.7%	100%	1.5%	100%
Plusieurs thèmes	% actif net	9.6%	100%	7.0%	100%
Total	% actif net	23.1%	100%	24.3%	100%

Les pourcentages de chiffre d'affaires des entreprises qui ont un impact positif sont définis par intervalle : 0-10% ; 10-25% ; 25-50% et 50-100%. Le point central de l'intervalle est pris en considération pour calculer les moyennes pondérées du fonds

Répartition des entreprises investies par catégories de durabilité	Unités	2022	% cov.	2021	% cov.
Leader ESG / Impact	% actif net	7,5%		4,2%	
Strong Performer ESG / Impact	% actif net	49,1%		54,1%	
Challenger	% actif net	43,3%		41,7%	
Follower	% actif net	0,0%		0,0%	
Laggard	% actif net	0,0%		0,0%	
Not rated	% actif net	0,0%		0,0%	
Total	% actif net	100,0%	100%	100,0%	100%

What were the objectives of the sustainable investments that the financial product partially made and how did the sustainable investment contribute to such objectives?

Non applicable. Le Compartiment n'entendait pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »).

How did the sustainable investments that the financial product partially made not cause significant harm to any environmental or social sustainable investment objective?

Non applicable. Le Compartiment n'entendait pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »).

How were the indicators for adverse impacts on sustainability factors taken into account?

Non applicable. Le Compartiment n'entendait pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »).

Were sustainable investments aligned with the OECD Guidelines for Multinational Enterprises and the UN Guiding Principles on Business and Human Rights? Details: Non applicable. Le Compartiment n'entendait pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »).

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice

How did this financial product consider principal adverse impacts on sustainability factors?

Les principales incidences négatives (« PAI » - Principal Adverse Impact en anglais) sur les facteurs de durabilité sont prises en compte à travers l'analyse de durabilité effectuée par Ethos et décrite précédemment.

Le tableau ci-dessous résume la prise en considération actuelle par le Compartiment des 14 PAI applicables aux investissements dans des entreprises :

Principales incidences négatives	Considérations par le Compartiment	
1. Émissions de GES	Ces PAI sont prises en compte lors de	
2. Empreinte carbone	l'analyse ESG (rating ESG), lors de	
3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	l'analyse de la prise en compte du changement climatique par les entreprises (rating Carbon) ainsi qu'au travers des exclusions sectorielles (charbon thermique et énergies fossiles d'origine non-conventionnelles).	
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Ces PAI sont prises en compte lors de l'analyse de la prise en compte du	
5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	changement climatique par les entreprises (rating Carbon) ainsi qu'au travers des exclusions sectorielles (charbon thermique et énergies fossiles d'origine non-conventionnelles).	

Principal adverse impacts are the most significant negative impacts of investment decisions on sustainability factors relating to environmental, social and employee matters, respect for human rights, anticorruption and antibribery matters.

6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Cette PAI est prise en compte lors de l'analyse de la prise en compte du changement climatique par les entreprises (rating Carbon).	
7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Cette PAI est prise en compte lors de l'analyse de la prise en compte du changement climatique par les entreprises (rating Carbon) ainsi qu'au travers des exclusions comportementales.	
8. Rejets dans l'eau	Cette PAI est prise en compte lors de l'analyse ESG (rating ESG) ainsi qu'au travers des exclusions comportementales.	
9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Cette PAI est prise en compte au travers des exclusions sectorielles (énergie nucléaire) et comportementales.	
10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales		
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Ces PAI sont prises en compte au travers des exclusions comportementales.	
12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Ces PAI sont prises en compte lors de l'analyse ESG (rating ESG).	
13. Mixité au sein des organes de gouvernance		
14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sousmunitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Cette PAI est prise en compte au travers des exclusions sectorielles. Le Compartiment exclut toutes les entreprises impliquées dans des activités liées aux armes controversées.	



What were the top investments of this financial product?

Action Top 10	Secteur	% Actif Net	Pays	
Munters	Industries	4,4%	Suède	
Spie	Industries	3,7%	France	
	Consommation			
Renault	discrétionnaire	3,6%	France	
	Consommation			
Publicis Groupe	discrétionnaire	3,5%	France	
Elis	Industries	3,1%	France	
Veolia Environnement	Services aux collectivités	3,1%	France	
Prysmian	Industries	2,9%	Italie	
Verallia	Industries	2,9%	France	
Raiffeisen Bank Intl	Sociétés Financières	2,9%	Autriche	
Corbion	Consommation de base	2,8%	Pays-Bas	

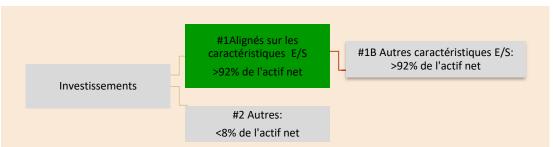
The list includes the investments constituting the greatest proportion of investments of the financial product during the reference period which is:

[complete]



What was the proportion of sustainability-related investments?

What was the asset allocation?



La catégorie **#1** Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 "Autres" inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

[include note only for the financial products referred to in Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852]

Enabling activities directly enable other activities to make a substantial contribution to an environmental objective.

Transitional activities are activities for which low-carbon alternatives are not yet available and among others have greenhouse gas emission levels corresponding to the best performance.

Asset allocation describes the share of investments in specific assets.

Cla	artan Ethos ESG Europe Small et Mid Cap	% Actif Net fin 2022	Allocation
	ACTIONS	96,3%	#1B Autres caractéristiques E/S
	LIQUIDITES	3,7%	#2 Autres

In which economic sectors were the investments made?

Composition du fonds	% Actif Net
ACTIONS	96,3%
Industries	46,8%
Consommation discrétionnaire	10,3%
Sociétés Financières	9,0%
Matériaux de base	8,8%
Consommation de base	7,5%
Services aux collectivités	7,1%
Santé	4,7%
Technologie	2,1%
LIQUIDITES	3,7%



To what extent were the sustainable investments with an environmental objective aligned with the EU Taxonomy?

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



^{*} Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

[include note for the financial products referred to in Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852

Taxonomy-aligned activities are expressed as a share of:

- turnover reflects the "greenness" of investee companies today.
- capital expenditure (CapEx) shows the green investments made by investee companies, relevant for a transition to a green economy.
- operational expenditure (OpEx) reflects the green operational activities of investee companies.

Les investissements du Compartiment ne correspondent pas à des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental, tels que définis par le réglement Taxinomie.

[include note for the financial products referred to in Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852 that invest in environmental economic activities that are not environmentally

sustainable economic

activities]



What was the share of investments made in transitional and enabling activities?

Le Compartiment ne s'engage pas à investir une part minimale de ses actifs nets dans des des activités transitoires et habilitantes, telles que définies par la Taxinomie de l'UE.

How did the percentage of investments that were aligned with the EU Taxonomy compare with previous reference periods?
Non applicable.



What was the share of sustainable investments with an environmental objective not aligned with the EU Taxonomy?

Le Compartiment ne s'engage pas à investir une part minimale de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas alignées sur la taxinomie de l'UE, cependant 23,1% de ses actifs nets sont investis dans les activités à impact positif selon Ethos.



What was the share of socially sustainable investments?

Le Compartiment ne s'engage pas à investir une part minimale de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif social, tel que défini par la Taxinomie de l'UE.



What investments were included under "other", what was their purpose and were there any minimum environmental or social safeguards?

Les investissements de la catégorie « #2 Autres » à fin 2022 est constituée de 3,7% de liquidités (sans garantie environnementale / sociale).



What actions have been taken to meet the environmental and/or social characteristics during the reference period?

A tout moment de la période sous revue, le Compartiment a appliqué les principes d'investissement socialement responsable (« ISR ») d'Ethos. Le Compartiment a engagé des sociétés du portefeuille et candidats potentiels qui présentaient des enjeux sur des sujets environnementaux et/ou sociaux. Il a, en outre, systématiquement voté ses droits de vote selon les lignes directrices de vote d'Ethos.

Le Compartiment publie périodiquement des rapports de vote (https://www.clartan.com/fr/demarche-esg/documentation/).



How did this financial product perform compared to the reference benchmark?
Un tel indice n'a pas été désigné.

- How does the reference benchmark differ from a broad market index?
 Non applicable
- How did this financial product perform with regard to the sustainability indicators to determine the alignment of the reference benchmark with the environmental or social characteristics promoted?

Non applicable

How did this financial product perform compared with the reference benchmark?

Non applicable

How did this financial product perform compared with the broad market index?

Non applicable

[include note for financial products where an index has been designated as a reference benchmark for the purpose of attaining the environmental or social characteristics promoted by the financial product]

Reference benchmarks are indexes to measure whether the financial product attains the environmental or social characteristics that they promote.